

[HONORABLE P. BOUCHER DE LABRUÈRE
Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand]
Surintendant de l'Instruction publique depuis avril 1895,
dont nous publions le vingtième rapport annuel
dans la présente livraison.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

PÉDAGOGIE

LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES ÉCOLES SÉPARÉES D'ONTARIO

Cette importante question est entrée dans une phase aiguë. Au moment où nous écrivons, les parents canadiens-français d'Ottawa ont enjoint aux Demoiselles Desloges(1) de reprendre possession de l'École Guigues d'où la commission gouvernementale les avait chassées parce que ces vaillantes institutrices n'avaient pas voulu souscrire à l'injuste et anti-pédagogique règlement XVII. Ce sont les mères de familles qui ont monté la garde dans le préau de l'école bâtie avec l'argent de leurs maris, afin d'empêcher de s'y installer des institutrices choisies par une commission sans mandat. On menace de faire arrêter les Demoiselles Desloges. Qu'arrivera-t-il?(2)

Quoi qu'il en soit, la question scolaire d'Ontario attire de plus en plus l'attention des hommes sérieux, de tous ceux qui veulent réellement le bonheur du Canada. Des Canadiens de langue anglaise ont récemment élevé la voix en faveur de nos compatriotes d'Ontario, entre autres M. J.-C. Sutherland, Inspecteur général des écoles protestantes de la province de Québec. M. Sutherland est né et a vécu plusieurs années dans Ontario; il habite notre Province depuis une vingtaine d'années. C'est un homme d'une haute compétence pédagogique: son témoignage est donc précieux. Nous reproduisons plus loin la lettre de M. Sutherland. Le langage que tient aujourd'hui M. Sutherland, est le même que le langage tenu par l'honorable M. G.-W. Ross, ancien ministre de l'Instruction publique d'Ontario, en 1889; c'est aussi le langage de sir Oliver Mowat, ancien premier ministre d'Ontario, en 1890. A cette époque, les gouvernants d'Ontario respectaient les traités, le droit naturel et la justice.

(1) Ces institutrices ont été engagées par la vraie commission scolaire, celle dont les membres ont été élus par les contribuables.

(2) Effectivement, le vendredi, 7 janvier, la commission gouvernementale a tenté de reprendre possession de l'École Guigues. Mais les mères de familles canadiennes-françaises, au nombre d'une centaine, protégées par plusieurs pères de familles, ont forcé la police à quitter l'école, et les institutrices ont repris leur poste. La clef de l'École a été remise aux mamans victorieuses par le gardien.

Voici ce que M. Ross disait(1) en réponse au député Craig qui avait proposé l'abolition de la langue française dans les écoles séparées d'Ontario: "Il s'agit maintenant de savoir si l'enseignement du français devrait être permis ou non dans ces écoles. M. Craig insiste pour que l'anglais y soit seul enseigné. Quant à moi, je déclare ouvertement que je ne partage pas cette opinion. En agissant ainsi, je m'appuie sur le système suivi en Angleterre, par exemple, dans ce pays auquel nous sommes tant attachés et auquel les honorables députés de l'autre côté de la Chambre se vantent si souvent d'être loyaux. Est-ce que l'Angleterre défend l'enseignement de la langue gaélique en Écosse? Non: la langue gaélique est enseignée dans les montagnes d'Écosse en même temps que l'anglais, sans porter atteinte à la constitution anglaise".

Plus loin, M. Ross disait: "Je ne comprends pas pourquoi l'on ferait à la langue française une guerre comme celle dont on semble la menacer aujourd'hui. Ce peuple d'origine française, M. le président, que l'on blâme tant parce qu'il veut enseigner sa propre langue, était ici, sur ce continent, avant nous, Anglo-Saxons; il a pris possession de ce pays grâce à son esprit entreprenant et en est devenu maître par son courage et sa persévérance. Les Canadiens français avaient exploré nos lacs et nos rivières avant que nous les eussions connus et ils ont fondé des écoles au Canada, il y a deux cent cinquante ans, des générations avant l'arrivée des Anglo-Saxons, au caractère fier et impérieux en ce pays".

En 1890, M. Craig, provoqua un nouveau débat au sujet de l'abolition de la langue française. Le chef de l'opposition, M. Meredith, devenu juge depuis, soutint de toutes ses forces le *bill* Craig. Sir Oliver Mowat, alors premier ministre, combattit cette mesure avec éloquence. "Le *bill* de M. Craig, dit-il,(2) doit être rejeté: il est une menace pour la paix générale et une injustice pour les Canadiens français. Ceux-ci ont toujours été aussi loyaux que les Anglais, ils ont défendu le Canada et l'ont même sauvé. Si nous voulons former un grand peuple, ne détruisons pas ainsi l'œuvre du temps et de la raison. C'est l'union obtenue par de généreux compromis qui a donné à l'Angleterre l'empire des mers, à la Suisse le moyen de préserver sa retraite alpestre de toutes atteintes et à l'Allemagne à faire face à tant d'ennemis externes".

Voilà comment parlaient certains hommes d'État d'Ontario, il y a un quart de siècle. Le silence de leurs successeurs vis-à-vis de l'iniquité qui s'affirme aujourd'hui dans le domaine scolaire ontarien, indique d'une façon saisissante le progrès du fanatisme, et disons-le, de l'ignorance historique, dans la province sœur. La langue française est l'une des deux langues officielles au Canada(3); elle a donc droit de cité dans toutes les

(1) Voir dans *L'Enseignement Primaire* du 15 mai 1889, un article intitulé "Triomphe de la langue française dans la province d'Ontario", C.-J. Magnan.

(2) Voir dans *L'Enseignement Primaire* du 15 mai 1890, un article intitulé "Les écoles séparées d'Ontario", C.-J. Magnan.

(3) Article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

provinces de la Confédération. De plus l'acte des écoles séparées d'Ontario (1863), confirmé par la constitution de 1867, reconnaît implicitement les droits de la langue française dans les écoles soutenues par des contribuables de langue française. Enfin, de par le droit naturel, les Canadiens français d'Ontario sont autorisés à faire instruire leurs enfants dans leur langue maternelle.

Le problème scolaire d'Ontario intéresse tous les vrais Canadiens, et M. Sutherland mérite nos félicitations pour son acte de loyal courage. Nous l'en remercions vivement et souhaitons que sa noble conduite trouve de nombreux imitateurs.

C.-J. MAGNAN

La question scolaire dans l'Ontario

LETTRE DE M. JOHN-C. SUTHERLAND, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, AU "Chronicle" DU 24 DÉCEMBRE 1915

(Traduction)

Au Directeur du "Chronicle",

Monsieur,

Dans la lettre admirable de M. J.-G. Scott au "*Mail and Empire*" de Toronto, lettre reproduite dans vos colonnes il y a une couple de jours, il y a une phrase très significative. M. Scott demande:

"Que dirions-nous, (nous protestants), si notre enseignement ne se faisait pas en anglais?"

Il y a peu de gens de langue anglaise qui comprennent que si la même méthode de contrôle provincial de l'enseignement et les mêmes préjugés contre la langue de la minorité avaient cours dans cette Province, comme ils ont cours dans d'autres provinces, la langue de l'enseignement dans nos écoles protestantes serait la langue française et non la langue anglaise.

Dans tout le Dominion comme, du reste, dans certaines régions de notre propre Province, on ne comprend pas, comme on le devrait, que nous, de la minorité anglaise de Québec, jouissons d'un "home rule" absolu en matière d'éducation. L'organisation, la discipline et l'administration de nos écoles sont régies par un Comité Protestant, et c'est ce comité qui décide quelles matières et quelles langues seront enseignées dans les écoles protestantes.

Dans les autres provinces, toutes ces choses relèvent de la loi "générale" des écoles et des réglementations ministérielles.

Cependant, comme en témoignent clairement les "Confederation Debates", de 1865, ce fut un des soucis des Pères de la Confédération d'insérer dans la nouvelle constitution une garantie en faveur de la minorité protestante de Québec; car elle était la seule qui parût pouvoir être menacée par la mise de l'éducation sous le contrôle particulier des provinces. D'où cet article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord,—article qui a été l'occasion de tant de difficultés dans les autres provinces, mais auquel jamais la minorité protestante de Québec n'a dû avoir recours. C'est un "chiffon de papier" qui a été très honorablement respecté par la majorité catholique romaine de Québec et je pense que c'est un devoir indiscutable pour nous, protestants, d'en convenir franchement.

Né et grandi dans l'Ontario, mais établi depuis plusieurs années dans la province de Québec, je me suis efforcé depuis longtemps d'étudier ce problème en me détachant de tout préjugé de clocher;

et sans toutefois rien perdre de mon respect et de mon admiration pour le caractère entreprenant et progressif de ma province natale, je prétends que la source principale des difficultés qui surgissent périodiquement, au sujet de la question des écoles dans Ontario et dans les autres provinces qui ont modelé leur système d'enseignement sur celui d'Ontario, (autrement dit, toutes les provinces de l'Ouest), c'est le fait que la méthode de centralisation est poussée trop loin.

Chose assez curieuse à constater, étant donnée la guerre actuelle, Ontario a emprunté ce système de centralisation à outrance à la Prusse. Le fondateur du système scolaire du Haut-Canada fut le Dr Egerton Ryerson. Pendant qu'il établissait les bases de ce système, dont les grandes lignes ne manquaient pas de noblesse, Ryerson visita plusieurs pays; il voyagea, à cette fin, de novembre 1844 au commencement de 1846. Le révérend chancelier Burwash, dans son livre "Life of Ryerson" (collection "Makers of Canada") dit que Ryerson fut surtout frappé par trois systèmes, ceux de la Prusse, de l'Irlande et du Massachusetts, et que "in Prussia he had seen central direction and authority (page 168),—en Prusse il avait vu les avantages d'une autorité et d'une direction centralisée, puissante et sage", mais une "forte" centralisation à la mode prussienne est trop de nature à dégénérer en ce qu'on peut appeler en réalité une "contrainte" fort peu démocratique.

J.-C. SUTHERLAND

Québec, le 23 décembre, 1915.

Bel éloge des inspecteurs d'écoles

Au début de la présente session à Québec, à l'occasion du débat sur *l'adresse* en réponse au discours du Trône, Sir Lomer Gouin a fait un bel éloge des inspecteurs d'écoles. Le premier ministre a esquissé une peinture vivante et véridique de ces hommes "qui s'en vont, par toutes les saisons, sur les routes de la province, porter des encouragements aux institutrices et aux élèves des rangs les plus éloignés de la plus modeste des municipalités". Sir Lomer a rappelé aussi avec à-propos que les inspecteurs d'écoles avaient contribué dans une large mesure aux progrès réalisés dans le domaine scolaire, etc.

Nous sommes convaincu que les éloges tombés de la bouche même du premier ministre stimuleront encore le zèle des inspecteurs. Noblesse oblige.

Pedagogic organization of schools

(SCHOOL REGULATIONS OF THE CATHOLIC COMMITTEE)(1)

XIV. RECAPITULATION — REVIEWS — COMPETITIONS—Recapitulations, reviews, competitions, these are teaching devices of which every conscientious teacher should make use.

These devices are related and have more than one point of resemblance, —all three are a repassing of branches studied. A recapitulation, however, is more a simple repetition than anything else.

(1) See *L'Enseignement Primaire* of December 1915.

To define it more exactly, it consists, on the part of the pupil, in a going back to what he has already learned; and on the part of the teacher, in questions on one or more previous lessons, with the double object of forming a close connection, in the child's mind, between the different items of knowledge acquired, and of making known to him the principles which form the basis of the succeeding lessons. Sometimes even, a recapitulation may consist in recommencing an explanation, without introducing any change worthy of note, for the purpose of fixing it more firmly in the child's memory.

The natural place for the recapitulation is at the beginning of the lesson; more or less time should be given to it, according as the pupils are more or less advanced. It is also advantageous to recapitulate after each complete series of questions.

A review is rather a new lesson on a subject already studied—a subject which the teacher presents and develops with new considerations which furnish him with the opportunity of bringing before his pupils certain general questions, of drawing attention to useful points of resemblance, of linking together ideas having no apparent connection, of accustoming his pupils to look at questions from a general point of view.

It is easy to understand that to attain this complex end, reviews must be frequent and well defined, that they must, as time goes on, cover a wider field. It is on this account, that in well-organized schools, they take place at the end of each week, each month, each quarter, each year.

Recapitulations and reviews are oral exercises. Competitions on the contrary, which are intended to stimulate the pupils, by finding the relative rank of each, should be written. They differ from other exercises in the following points: they may contain a larger number of questions previously studied, and they must be completed in a limited period of time, the same for all pupils competing.

The principal branches of each course are the ones in which competitions generally take place. It is advisable, however, that there should be, but less frequently, competitions in the other branches, in order to encourage pupils, who, though not advanced in the principal subjects, may excel in the secondary ones, to bring home to others their general lack of application to study—and to be able to judge of the average strength of the class.

All competitions without exception should be corrected with the greatest care. Preference, in this case, should be given to correction by the teacher. The examination of the work by the teacher himself is essential; it is the only way of obtaining the desired results.

XV. HOME LESSONS AND TASKS.—Teachers should remember that the pupil who does not study out of school hours makes but little progress. This is a truth based on experience.

Every evening, therefore, except on rare occasions, pupils shall have either lessons to learn or exercises to write.

This supplementary work should be proportioned to the age and capacity of the children; have for subject the most important branches of each course; be as practical as possible; be prepared in class; be varied that it may be interesting.

If the rules given above be not followed; the tasks will appear too hard to pupils who have already passed the day in arduous study, and they will repel and discourage them, or, and this is to be avoided, the parents themselves will complain, and not without just cause, of the difficulty of the work imposed on their children.

The teacher who neglects to carefully examine the home work of his pupils will not obtain good results. Pupils very soon discover any negligence of this kind, and they then feel at liberty to abandon themselves to idleness.

XVI.—COPY BOOKS FOR THE USE OF THE PUPILS.—The principal copy books, which may be used in the classes, are:

- The writing book;
- The drawing book;
- The map drawing book;
- The language lesson copy book;
- The daily exercise book;
- The composition book;
- The class rotation exercise book; (*one for the whole class*).
- The honor book.

Let the teacher agree with the inspector concerning the number of copy books to be used in the school, for though all the books just mentioned are useful, some are less needed than others.

Each pupil, however, should have separate books for writing, drawing and daily exercises. These three books are required in every school. And if the pupils are restricted to this number, language lessons, map drawing, and compositions will find place in the daily exercise book with the other exercises. But, when such is the case, the teacher, remembering that the three subjects just alluded to require special correction, will not fail, from time to time, to keep the daily exercise books in his possession for a short time.

The class rotation exercise book, in which a different pupil enters, each day, the exercises of that day, and the honor book intended to receive the best work of the class, are more easily dispensed with than the others—although the second is an excellent incentive to emulation and a simple glance at the first enables one to judge of the state of advancement of the class, and of the manner in which the Course of Study is understood and followed.

L'Éducation des filles (*Suite et fin*) (1)

(LETTRE PASTORALE DE SA GRANDEUR MONSIEUR ÉMARD, ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD)

La santé de vos élèves est à juste titre au premier rang de vos préoccupations. Vous avez à les surveiller et même à les défendre contre leurs propres imprudences. Les écarts sont faciles à cet âge où l'on ne comprend pas encore les avantages d'une vie régulière et d'un régime frugal.

À la nourriture saine et abondante qui leur est servie, il est inutile d'ajouter entre les repas des friandises qui, loin de les fortifier, les fatiguent et peuvent parfois produire de pernicious effets; elles ne devraient point gaspiller pour acheter des bonbons indigestes, l'argent que les parents leur confient pour des fins plus utiles; c'est encore sur ce point une leçon d'économie à leur donner que de les détourner de ces habitudes pardonnables aux petits enfants, mais qui cessent de l'être à des jeunes filles raisonnables.

Et puis les règles très sages de vos maisons accordent à toutes, maîtresses et élèves, des récréations et même des journées entières de congé dont l'étude proprement dite doit être totalement absente. Ce sont des heures précieuses pour l'esprit autant que pour le corps, et qui doivent être employées soit à des exercices physiques, au grand air le plus possible, soit à des travaux manuels, comme la couture, le ménage, la cuisine, ou même si l'on veut à la pratique des arts d'agrément, mais sous aucun prétexte il ne faut tolérer qu'elles en fassent une extension de l'étude ou de la classe proprement dite.

D'ailleurs les récréations font partie de l'organisme éducationnel surtout dans l'ordre moral, et quand elles ne dépassent point le temps voulu par la règle, elles ne sont jamais du temps perdu.

° ° °

Voilà, en somme, nos très chères sœurs, quelle est la substance de la formation religieuse, intellectuelle, morale et même artistique qui est de tradition dans nos communautés enseignantes. Sans doute elle n'a point pour objet de créer de toutes pièces des femmes savantes, que leur ridicule vanité ne tendrait qu'à écarter de la vocation et des devoirs ordinaires à leur sexe. Elle pourvoit cependant à la culture de l'âme dans toutes ses facultés, ouvrant un champ très vaste à l'intelligence, et donnant à la volonté les moyens les plus efficaces d'acquérir les habitudes qui font vraiment la femme forte, dont le caractère a été si admirablement dépeint par la Sagesse des nations. Elle peut être développée par des connaissances encore plus étendues, elle peut être élevée en plaçant encore plus haut l'idéal de la jeune fille et de la femme chrétienne, mais à aucun prix il ne faudrait en laisser dénaturer l'esprit ou diminuer la valeur.

Il n'y a aucune comparaison à faire, aucun rapprochement à établir avec l'éducation des jeunes gens, et les changements plus ou moins heureux opérés dans le régime des collèges. Les carrières ne seront pas les mêmes. Celle de la femme reste normalement ce qu'elle a toujours été. Son théâtre c'est l'intérieur d'une maison; sa mission, c'est répandre autour d'elle le bonheur par la piété, par le dévouement, par l'intelligence et le cœur unis dans une même action bienfaisante.

Et c'est pour obtenir ce précieux résultat qui contient en lui-même le bonheur des familles et la conservation de notre peuple dans son ensemble, que la Providence a multiplié sur notre sol ces

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1916.

foyers religieux auxquels l'amour chrétien des parents vient confier les enfants, pour les tenir le mieux possible sous la bonne garde du zèle le plus éclairé et le plus constant.

Et maintenant, nos très chères sœurs, pour donner aux considérations qui précèdent une conclusion, afin que dans la satisfaction de vos âmes religieuses, vous puissiez continuer à répondre pleinement à la confiance des familles, sachant bien que nous rencontrons les vœux de tous les parents vraiment chrétiens, et pour remplir un devoir impérieux de notre charge pastorale, nous accordons que, chaque année la rentrée des élèves puisse se faire l'un des sept premiers jours du mois de septembre, et que la sortie de fin d'année ait lieu l'un des sept derniers jours du mois de juin.

De plus nous permettons des vacances s'étendant depuis l'avant-veille du premier de l'an jusqu'au lendemain des Rois.

En dehors de là, les élèves ne devront jamais s'absenter, sauf pour raison de santé ou pour des accidents de famille qui justifient consciencieusement leur sortie, jamais pour assister à des mariages ou à des sépultures autres que celles de leurs proches parents adultes.

Dans l'espoir que ces concessions très grandes, faites à l'esprit du jour et qui contrarient encore trop les sages règlements de jadis, suffiront pour longtemps, nous invoquons de toute notre âme sur vous toutes, nos très chères sœurs, sur vos maisons et sur vos élèves, les abondantes bénédictions de Notre-Seigneur.

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au chapitre de toutes les communautés religieuses, les premiers jours après sa réception.

Donné à Valleyfield, en notre palais épiscopal, en la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge, le 8 septembre 1915, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier.

† JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield.

Par mandement de Monseigneur,
JEAN DE LA CROIX DORAIS, prêtre,
Chancelier.

Une heure à l'Exposition anti-alcoolique (1)

TROISIÈME SECTION

L'ALCOOL ET LA SANTÉ

L'ALCOOLISME PRÉDISPOSE AUX MALADIES ET EN ACCROÏT LA GRAVITÉ

En diminuant la résistance vitale, l'alcoolisme prédispose l'individu à la *consommation*, à la *grippe*, à la *fièvre typhoïde* et aux *autres maladies contagieuses*.

Par la mauvaise nutrition des organes, l'alcoolisme aggrave toutes les maladies et notamment la *bronchite*, le *diabète*, le *rhumatisme*, la *pneumonie*, la *tuberculose*, les *blessures* (retard dans la cicatrisation), les *fractures* (retard dans la consolidation).

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1916.

TOUTES LES MALADIES SONT GRAVES CHEZ LE BUVEUR

Les tempérants vivent *plus longtemps* que les buveurs *même modérés*. Sur 100 décès prévus chez les tempérants, 72 environ se produisent; tandis qu'on en compte 98 chez les alcooliques. L'alcoolisme augmente la mortalité.

(D'après le Dr GALTIER-BOISSIÈRE)

MORTALITÉ DES ASSURÉS DE LA COMPAGNIE "TEMPERANCE AND GENERAL PROVIDENT INSTITUTION"

(De 1866 à 1887)

	Morts prévues d'après les tables	Morts effectives	
Section des abstinents.	2,418	1,704	70%
Section générale.	4,080	4,014	99%

Soit 29% de morts en moins chez les abstinents.

L'ALCOOLISME ABRÈGE LA VIE DU TIERS ET MÊME DE LA MOITIÉ

Le jeune homme sobre qui arrive à l'âge de 20 ans, peut compter, d'après les statistiques des compagnies d'assurance, qu'il lui reste en moyenne 44 ans à vivre; tandis que le buveur modéré, à 20 ans, n'a plus que 31 ans à vivre; et que l'ivrogne, à 20 ans, n'a plus que 15 ans à vivre.

L'homme sobre vit 64 ans en moyenne.

Le buveur modéré 51 ans en moyenne.

L'ivrogne 35 ans en moyenne.

EFFETS DE L'ALCOOL SUR LES ORGANES

L'alcool, en traversant les organes, les altère gravement.

Les effets qu'il produit à la longue sont:

Dans la bouche: muqueuses desséchées (la salive perd ses qualités digestives);

Dans l'estomac: digestion difficile, pituite (vomissements glaireux du matin), souvent ulcères ou même cancer;

Dans l'intestin: diarrhée, constipation et leurs suites;

Dans le foie: enflure du ventre, hémorragies, cirrhose;

Dans le sang: épaissement, coagulation de ce liquide, formation d'un bouchon qui arrête la circulation (embolie, thrombose); ce bouchon, dans le cerveau, produit la paralysie (ramollissement cérébral).

Dans les vaisseaux: amincissement des parois, dilatations partielles (anévrismes); la rupture de ces anévrismes dans le cerveau produit aussi la paralysie (hémorragie cérébrale);

Dans le rein: ruine de cet organe, d'où empoisonnement du sang, hydropisie, etc.;

Dans le cerveau: affaiblissement et même perte de la raison;

Dans le cœur: oppressions, palpitations, dilatation graisseuse.

A 40 ANS, L'ALCOOLIQUE A LES ORGANES D'UN VIEILLARD.

(D'après le Dr GALTIER-BOISSIÈRE)

Hygiène

Dans notre dernière correspondance nous disions que l'institutrice doit se bien nourrir.

Se bien nourrir veut dire fournir à chacun de nos organes la quantité (et la qualité) de matières nutritives qui lui convient. Si un organe est appelé, à un moment donné, à produire une plus grande somme de travail qu'un autre, il faudra diriger la diète de manière à fournir à cet organe le surcroît de nourriture qu'il réclame.

Il est facile de comprendre que l'institutrice ne suivra pas le même régime alimentaire que la couturière ou la ménagère.

Voici un régime qui, légèrement modifié selon certaines circonstances particulières, conviendrait très bien à la grande majorité de nos institutrices canadiennes-françaises.

Le matin, au lever un, demi-verre d'eau bien pure et pas trop froide. Une heure après le lever, prendre un repas composé de: un gruau chaud bien préparé; une petite tranche de jambon, ou un tout petit bifteck, avec une pomme de terre chaude; une compote de pomme ou une marmalade; un peu de thé ou de café au lait et du pain et du beurre.

On pourra, de temps en temps, remplacer la viande par du fromage.

Dans le cours de l'avant-dîner: un verre de bon lait et un biscuit.

Le dîner: un potage, viande ou poisson, pommes de terre, légumes et un dessert. Nous laissons à l'esprit inventif et à la science ménagère de nos institutrices le soin de varier le menu du dîner. On s'appliquera plutôt à manger peu de chaque plat et à manger de tout.

Pas trop de charcuterie.

Dans l'après-midi, un verre de lait et un biscuit.

Le souper: Du lait, du fromage, des compotes de fruits ou de légumes, un *hachis bien fait*, du pain et du beurre, un léger pâté aux fruits.

Manger lentement et bien mastiquer les aliments.

Il est défendu de prendre ses repas dans la classe, à cause de l'air raréfié et impur.

Ces menus simples et économiques sont suffisants, s'ils sont bien apprêtés.

J.-G. PARADIS, M.D.

DISSERTATION SUR LE BEAU

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Cette chose qui, dans la nature, dans les lettres, dans les arts, produit sur notre âme une impression de plaisir, qui varie de degré, non de nature, cette chose, qu'est-ce? Et de répondre: Le Beau.

Or qu'est-ce que le beau? Zigliara le définit: "Splendor ordinis" la splendeur de l'ordre.

EXPLICATION

L'ordre c'est la variété, non une variété quelconque, mais une variété intègre et parfaite; c'est encore l'unité de la multitude, l'unité dans la variété.

Il faut de plus que cet ordre brille, resplendisse à la faculté cognitive pour que de sa perception et de sa connaissance naisse la délectation et l'amour.

DIVISION

Pour mettre ce point dans un nouveau jour, nous allons retrouver cette définition par voie synthétique. Nous prendrons ainsi une pleine intelligence de ses termes. La première condition pour qu'une chose soit dite belle, c'est qu'elle arrête les yeux et attire l'attention; or, ce qui intéresse, ce sont les différences; donc, la présence de différences, la variété, est un point de départ essentiel à la beauté. "Tout ce qui est varié, n'est pas beau, mais sans la variété nous n'aurons jamais de beauté", a dit quelqu'un.

Imaginons une mosaïque formée de petits cubes de marbre de même dimension et de même couleur. Quel que soit le soin apporté à l'exécution de l'œuvre, à la juxtaposition de ces dés de marbre, cette mosaïque, faute de variété, n'appelle pas l'attention, n'offre aucune beauté. La multiplicité d'éléments ordonnés ne suffit pas, il faut qu'il y ait diversité sinon dans les éléments, au moins dans leur mode de groupement. "L'ennui naquit un jour de l'uniformité". Il n'est cependant pas nécessaire que la diversité soit assez saillante pour frapper l'esprit, il suffit qu'elle puisse impressionner nos sens. Quoi, par exemple, de plus uniforme, de moins varié en apparence qu'un tapis de neige couvrant la campagne? Néanmoins nous pouvons trouver un grand charme, une vraie beauté à cette couche de neige. C'est qu'en réalité, ce tapis de neige a une vraie variété pour nos yeux.

De fait, cette couche de neige immaculée, couvrant la campagne et illuminée par le soleil, saisit à première vue; on en admire la beauté. Mais où en trouver la variété? Dans la blancheur même de la neige finement diaprée de toutes les nuances de l'arc-en-ciel par la décomposition de la lumière du jour, grâce aux merveilleux cristaux de glace qui constituent l'épaisseur de la couche.

Cet exemple vient donc à l'appui de notre théorie; nous avons pu y faire voir de la variété: dès lors, nous devons le conclure, il n'est rien de ce que nous trouvons beau où l'analyse ne puisse révéler cet élément essentiel de la beauté. La variété est donc la matière première du beau.

L'UNITÉ

Le beau réclame comme seconde condition, une unité réelle, objective. Les unités de temps ou de lieu sont par elles-mêmes insuffisantes. Que l'on fasse entendre des sons variés, soit simultanés, soit consécutifs, leur succession ne donnera pas nécessairement une mélodie, ni leur simultanéité une harmonie. Si dans la mosaïque dont nous parlions tantôt, les petits cubes de marbre, au lieu d'être de même couleur, sont les uns jaunes, les autres blancs, rouges ou noirs, et qu'on les juxtapose à l'aventure, on aura certainement de la variété, mais une bigarrure confuse. Si la variété attire l'attention, c'est l'unité dans la variété qui la captive, car rien ne satisfait l'esprit comme la synthèse.

Paillot de Montabert dit, dans son *Traité de la Peinture*: "La source certaine de la beauté, chez les Grecs, était le grand et immuable principe de l'unité".

Horace dans son *Art poétique* ne recommande à l'artiste rien tant que l'unité "Denique sit simplex quodvis duntarat et unum".

Enfin saint Augustin n'a-t-il pas écrit: "L'unité est la forme de toute beauté": "Omnis porro pulchritudinis forma unitas est".

Pourquoi un son peut-il être beau et un bruit jamais? C'est que dans ce dernier, l'unité fait toujours défaut, les vibrations n'étant pas isochrones.

Toutes choses égales d'ailleurs, un être est d'autant plus beau qu'il est plus un. Voilà pourquoi Aristote, après avoir dit que "L'unité est le caractère de ce qui est beau" ajoute: "Toute beau-

té doit ressembler à ce qui vit", c'est-à-dire doit être une comme ce qui vit est un. L'unité, en effet, n'est jamais mieux réalisée que dans l'être vivant ou individu; le mot lui-même l'affirme par son étymologie—*in-dividere*.—Ainsi, dans le beau les éléments de l'ensemble ne sont pas seulement à l'état de parties reliées entre elles, mais dans la condition de membres intégrants d'un tout, où elles occupent la place voulue. "L'unité est le vœu de la nature", "Unum et ens convertuntur, ergo omnia appetunt unum" affirme saint Augustin.

Enfin plus une chose est une, plus elle est achevée et parfaite. La perfection et la beauté trouvent ainsi une commune mesure, dans l'unité, elles pourront donc se prendre l'une pour l'autre.

RÉALISATION DE L'UNITÉ DANS LA VARIÉTÉ

Mais cette unité qui oriente la variété, l'organise et lui vaut tant de charmes, cette unité qui achève une œuvre et lui donne sa perfection, comment l'obtenir? Comment la faire naître?

En faisant concourir la variété des éléments en présence à la représentation d'une seule et même idée. En établissant entre ces éléments de telles relations de dépendance qu'ils en viennent à s'appeler mutuellement pour former un tout.

Revenons à notre mosaïque que nous avons laissée tantôt à l'état d'un mélange confus de couleurs. Pour y mettre de l'unité, il faut que les couleurs y soient rangées et groupées d'après un plan d'ensemble. Soit, par exemple, au centre, un motif d'ornementation, sur un fond uniforme, limité par un encadrement. Si la symétrie ou mieux encore le balancement des parties règne dans le cadre et dans le motif; s'il y a harmonie de style entre le cadre et le motif; si le regard peut se reposer sur la continuité d'une même couleur dans le ferme tracé des lignes principales et sur la parenté des nuances qui occupent les petites surfaces d'ornementation, tandis que ces dernières et plus encore le cadre se détachent nettement sur la teinte uniforme du fond; alors l'unité sera réalisée dans la variété, la mosaïque charmera par sa beauté.

Ainsi ce qui fait naître l'unité dans une œuvre ce sont les relations plus ou moins étroites qui en relient tous les éléments dans une même expression. Ces relations seront: ici, des accords de lignes, de couleurs ou de sons, de pensées ou de mouvements; là, des rapports de dimensions ou de nombre, de dépendance ou de tendance, d'importance ou d'éclat. L'égalité des rapports engendre la proportion, l'existence des accords fait l'harmonie. "Où respandit la proportion, là règne la beauté", dit Ch. Blanc.

Dans le beau, la proportion suppose la—mesure—et le—nombre—. La mesure qui donne à chaque partie la valeur voulue par la proportion; le nombre qui évalue cette valeur et fixe les rapports des diverses parties. Saint Augustin le confirme lorsqu'il dit: "Ce qui est beau nous plaît par le nombre": *Pulchra numero placent*.

C'est la proportion plus que toute autre chose qui donne au beau, considéré en lui-même, sa fixité et l'empêche d'être uniquement une affaire de goût et de sentiment personnel.—(à suivre)

J.-A. DUPUIS

"L'Almanach du peuple illustré"

La librairie Beauchemin Limitée a publié cette année encore son utile almanach, qui, avec 1916, entre dans sa 47e année. Ce livre est rempli de renseignements utiles et de lectures intéressantes. Il contient de belles pages sur la guerre de 1914-1915. On peut se procurer ce joli almanach en s'adressant à la Librairie Beauchemin Limitée, 79 rue St-Jacques, Montréal.

DOCUMENTS OFFICIELS**Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1914-1915**

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 4 décembre 1915.

L'honorable M. Décarie,
Secrétaire de la province, Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1914-15, sur le développement de l'Instruction publique dans la province, et je vous prie de vouloir bien le soumettre à la Législature.

La nomination de l'honorable M. P.-E. LeBlanc, comme Lieutenant-Gouverneur de la province, a tout particulièrement réjoui les membres du corps enseignant. Cet événement leur a rappelé que le nouveau représentant de Sa Majesté dans cette Province avait, au temps de sa jeunesse, suivi, à l'École normale Jacques-Cartier, les cours de pédagogie de l'éminent principal de cette institution, feu M. l'abbé Verreault, et reçu de cet éducateur la formation intellectuelle et professionnelle qui le conduisit au diplôme d'instituteur.

A l'époque où l'honorable M. LeBlanc se livra à l'enseignement, cette carrière n'était pas aussi avantageuse qu'elle peut l'être maintenant, mais elle n'en comptait pas moins des hommes d'énergie et de dévouement, et les instituteurs d'aujourd'hui sont heureux de proclamer que leur illustre collègue de jadis a été l'un de ceux qui ont orné leur profession d'un éclat particulier.

AFFILIATIONS UNIVERSITAIRES

Les affiliations à l'Université Laval de nos importantes congrégations enseignantes d'hommes et de femmes augmentent chaque année de quelques unités. Celles qui présentement jouissent de cet avantage sont au nombre de quarante.

Les affiliations faites au cours de l'année dernière sont celles des couvents des Sœurs de l'Assomption, de Nicolet, des Sœurs de la Congrégation de St-Roch de Québec et de Bellevue, et des Sœurs de St-Joseph de St-Vallier.

Nous nous réjouissons de voir ces couvents, où grand nombre de nos jeunes filles se préparent à l'enseignement, tenir à se mettre sous la haute protection de l'Université. Ces maisons assurent par leur affiliation une garantie nouvelle de la bonne formation intellectuelle qu'elles distribuent à nos enfants.

Au nombre de nos Collèges classiques déjà affiliés à Laval est venu s'ajouter le Collège apostolique de St-Alexandre-d'Ironside, sur la Gatineau, lequel est sous la direction des Pères du St-Esprit.

Une autre affiliation universitaire qui a eu un grand retentissement est celle de l'école des Hautes Études de Montréal, dont le but comme on sait est de donner une instruction spéciale et de haute portée aux personnes qui se destinent aux carrières commerciales. Une très brillante manifestation à laquelle prirent part le Lieutenant-Gouverneur de la Province, plusieurs évêques, les représentants du Gouvernement et de l'Université, a signalé cet événement plein d'heureuses conséquences pour l'école elle-même et pour les élèves qui sortiront de son sein.

Cette institution est l'une des plus en vue dont s'honore la cité de Montréal et le premier ministre, sir Lomer Gouin, qui en est le fondateur, ne pouvait mieux consolider son œuvre qu'en la plaçant sous l'égide de l'Université Laval.

RÈGLEMENTS DES COMITÉS DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a fait procéder à la refonte et à la réimpression de ses règlements. Quelques perfectionnements de détails ont été opérés. Les divers programmes scolaires qui faisaient corps avec les règlements eux-mêmes ont été mis en appendices, ce qui rend plus facile la référence aux articles et plus commode leur étude.

De son côté, le Comité protestant a procédé à la révision quadriennale des livres classiques et adopté un nouveau cours d'études pour les écoles primaires de sa juridiction.

Concurremment avec ce changement, il a établi une nomenclature nouvelle des matières de classe qui, dorénavant, se classeront de une à onze années, au lieu d'être désignées comme élémentaires, modèles et académiques, quoique les trois cours retiennent leur ancienne dénomination.

ÉCOLES MATERNELLES

Le Comité catholique a aussi fait préparer un programme spécial concernant l'organisation des écoles dites "Maternelles" et s'harmonisant avec le caractère particulier de ces institutions.

Ces écoles ont eu dans les pays d'Europe où elles ont été établies une influence des plus bienfaisantes sur les tout jeunes enfants en les préparant à s'initier plus promptement et avec plus de fruits à l'enseignement élémentaire.

Comme on sait, l'école maternelle est comme le passage de la famille à l'école en même temps qu'elle forme l'enfant au travail et à la régularité de la conduite. Destinée à recevoir les enfants de 3 à 6 ans, elle n'est pas une école au sens ordinaire du mot; elle est même toute autre chose qu'une école primaire; elle est simplement un établissement où les enfants des deux sexes viennent recevoir les soins de surveillance maternelle et de première éducation que leur âge réclame.

Le besoin de ces écoles spéciales se fait sentir dans les grands centres de population de notre Province. Notre loi scolaire permettait bien leur établissement, mais, faute de programme défini, les commissions scolaires qui désiraient en établir avaient besoin de recevoir une direction précise sur leur organisation particulière.

Le nombre des écoles maternelles est encore fort restreint chez nous, et il est à désirer que, dans les villes et les villages peuplés, elles se multiplient pour permettre aux petits enfants d'entrer à l'école primaire avec une préparation convenable qui les mette à même de commencer sans retard leur instruction intellectuelle.

L'AGRICULTURE À L'ÉCOLE

Depuis quelques années, le mouvement agricole a fait de notables progrès dans le pays, grâce au concours efficace et à l'appui financier du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Il y allait, du reste, de l'intérêt et de l'avenir de la classe agricole, car se dressait déjà devant nos hommes d'État le problème de la dépopulation des campagnes au profit des villes. En effet, le recensement décennal de 1911 établit que, durant la dernière décennie, la population urbaine s'était accrue de 314,000 âmes, tandis que la population rurale n'accusait qu'une augmentation de 40,000, c'est-à-dire que la première avait augmenté de 62.29 pour cent, et la seconde de 17.20 pour cent.

Le même recensement, dans son tableau de la proportion de la valeur de la propriété agricole de chaque province, attribue à la province de Québec une valeur de 24.40 pour cent en 1901 et de 18.61 pour cent en 1911.

L'annuaire statistique de 1914 constate que la proportion entre la population rurale et la population totale a diminué de 80 p. 100 en 1871, à 51 pour cent en 1911.

Ces statistiques attristantes étaient l'indice d'une tendance de la part des jeunes cultivateurs à se diriger vers les centres manufacturiers et commerciaux, plutôt qu'à rester sur la terre paternelle ou à se livrer à l'œuvre du défrichement du sol.

Diverses causes contribuent à favoriser cet exode vers les villes, il fallait chercher à l'enrayer et c'est ce qui détermina les efforts que l'on a faits, depuis quelques années, pour agir sur l'esprit des populations rurales, exalter à leurs yeux l'industrie agricole et leur en faire comprendre toute l'utilité pour elles-mêmes et pour l'avenir économique du Canada.

En présence d'un tel état de choses, le département de l'Instruction publique s'est efforcé, dans sa sphère d'action, de promouvoir, par l'école, le goût et le développement de l'agriculture, et les quelques résultats obtenus sont de nature à l'encourager dans son dessein.

Le programme d'études des écoles primaires prescrit l'enseignement verbal de l'agriculture aux enfants, dès leur première année de scolarité. Pour donner aux règlements une plus grande efficacité, l'on insiste, dans les congrès d'instituteurs et de commissaires d'écoles, ainsi que dans les conférences des inspecteurs, sur l'importance de cet article du programme et sur le grand intérêt qu'il y a à remplacer par un enseignement à base agricole l'instruction exclusivement commerciale qui se donnait en plusieurs académies rurales, et cela pour éviter de détourner de leur vocation la majorité des fils d'agriculteurs et combattre par là le fléau de la dépopulation des campagnes.

D'autre part, l'œuvre des jardins scolaires a influé d'une manière appréciable sur l'entraînement des petits campagnards. Les débuts en furent lents et il a fallu beaucoup d'activité de la part de M. O.-E. Dalaire, agronome bien connu, et du département de l'Instruction publique, pour vaincre l'indifférence et pour inspirer confiance dans les résultats que l'on désirait obtenir. Ce fut en 1903 que prit origine à Sainte-Rose, dans le comté de Laval, sous la direction des dévouées religieuses de Sainte-Croix, l'établissement des jardinets à l'école primaire. Cette première année, le nombre des petits jardiniers ne s'éleva qu'à 18.

Le tableau suivant indique la progression annuelle du nombre des enfants qui, à l'école, se sont occupés d'horticulture:

Année 1903	nombre d'élèves horticulteurs	18
" 1904	" "	28
" 1905	" "	128
" 1906	" "	425
" 1907	" "	1,258
" 1908	" "	2,220
" 1909	" "	3,854
" 1910	" "	5,695
" 1911	" "	5,945
" 1912	" "	6,914
" 1913	" "	7,740
" 1914	" "	9,308
" 1915	" "	18,020
Total		61,563

Voilà donc 61,563 élèves qui, depuis 14 ans, ont reçu à l'école des notions d'agriculture, notions très élémentaires sans doute, mais qui, en éveillant leur curiosité naturelle, ont laissé dans leur esprit des impressions et des idées favorables touchant la culture du sol.

Le ministère de l'agriculture a tout particulièrement favorisé ce mouvement agricole par des subventions destinées à l'achat de grains de semence, de récompenses pour les petits jardiniers, etc., et aussi par la nomination d'agronomes de district qu'il a chargés, entre autres fonctions, de l'organisation des expositions scolaires.

Déjà les enfants des écoles ont tenu dans plusieurs localités et à la satisfaction de leurs parents des expositions des produits de leurs jardinets et même de volailles. J'ai eu le plaisir d'assister, en septembre dernier, à Saint-Casimir de Portneuf, à l'une de ces expositions à laquelle 625 enfants ont pris part, encouragés qu'ils étaient par les conseils des religieuses, des institutrices laïques et des Frères qui enseignent dans la région. J'ai pu constater les succès qu'une commission scolaire bien disposée, présidée par un homme aussi intelligent que M. Grandbois et qu'un agronome actif et dévoué comme M. J.-C. Magnan ont pu obtenir au point de vue éducatif par leur intelligente initiative, et quelle belle mentalité ils préparent pour la classe de nos cultivateurs.

Ce que je dis de la région de Saint-Casimir, je puis le dire des paroisses de Neuville, de Pont-Rouge, de Limoilou, de Beauport, de Champlain, de Saint-Jean, I. O., d'Oka, de Rougemont, de l'Ange-Gardien, d'Armagh, de Lotbinière, de Shawville, d'Ayer's Cliff et de Cookshire. En ces derniers endroits, je dois mentionner les services rendus à la cause par M. Emberly et M. A.-E. Raymond, démonstrateurs du collège Macdonald.

J'ajouterai que le nombre des jardinets dans la seule dernière année scolaire s'est élevé de 284 à 710, et le nombre des petits jardiniers a augmenté de 8,712.

Plusieurs inspecteurs d'écoles, entr'autres MM. Côté, A.-M. Filteau, J.-O. Goulet, L.-P. Goulet et Boily parlent avec éloges des jardins scolaires de leurs districts d'inspection respectifs.

Je dois mentionner à la louange de la commission scolaire de Roberval, à la tête de laquelle se trouve M. l'abbé G. Bilodeau, l'actif et brillant curé de la ville, qu'elle a fait l'acquisition d'un lopin de terre de 22 acres pour y établir une académie agricole, avec pensionnat pour recevoir les élèves qui y seront instruits dans la théorie et la pratique. Quel bel exemple à suivre pour l'avantage et la stabilité de notre population rurale et, par suite, pour l'accroissement de la richesse publique. Nous ne saurions donc trop encourager une initiative aussi patriotique et si pleine de promesse pour l'avenir de la province.

Je ne saurais trop remercier le ministre de l'Agriculture de l'aide efficace qu'il s'est empressé de donner au département de l'Instruction publique pour répandre l'enseignement agricole et développer le goût de la culture dans nos écoles rurales. L'honorable M. Caron, avec une bienveillance parfaite, a ouvert les portes de nos trois écoles d'agriculture aux inspecteurs et aux instituteurs et organisé, pour l'avantage de ces fonctionnaires, des cours spéciaux de science agricole. A Sainte-Anne de la Pocatière, 43 instituteurs et professeurs d'école normale, à Oka, 38 inspecteurs et instituteurs, et au collège Macdonald 83 instituteurs ont suivi ces cours, qui, inaugurés l'année précédente en faveur d'un groupe d'inspecteurs d'écoles, ont pris, cette année, plus de développement. Les conférences que des agronomes expérimentés ont données en ces occasions auront d'heureux effets pour l'avancement de l'agriculture, car les personnes qui ont suivi ces leçons spéciales étaient toutes préparées à les recevoir avec profit et bien convaincues d'avance de leur importance au point de vue éducatif. Puis, ce sont les enfants des cultivateurs qui à la fin en retireront le plus de bénéfices.

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'enseignement ménager pénètre de plus en plus au sein de nos campagnes. Nos deux grandes écoles ménagères de Roberval et de Saint-Pascal font un travail très efficace. Depuis quelques années, elles ont préparé à cet enseignement nombre de religieuses qui, par leurs aptitudes et leur savoir-faire, aideront à transformer, dans la mesure opportune, les couvents des districts ruraux en écoles ménagères. Elles ont formé aussi des institutrices laïques qui, à leur tour, donneront à leurs élèves d'utiles notions sur la coupe des vêtements, la pratique des lois de l'hygiène et la bonne tenue d'une maison.

Plusieurs inspecteurs d'écoles signalent dans leur rapport les efforts que tentent certaines maisons d'éducation pour inaugurer chez elles cet enseignement. C'est ainsi qu'au couvent de Saint-Félicien, comté du Lac St-Jean, les institutrices ont commencé à donner quelques leçons d'économie domestique et, à la fin de l'année scolaire, ont organisé une jolie exposition de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Même au Labrador, sur cette immense côte où il est si difficile de maintenir de bonnes écoles, les religieuses de la communauté de l'Enfant-Jésus ont organisé, aux Sept-Iles et à la Pointe-aux-Esquimaux, l'enseignement de ces travaux manuels dignes d'intérêt. A l'école des Sept-Iles, particulièrement, les zélées institutrices consacrent une après-midi de chaque semaine à l'enseignement pratique de la couture sous ses diverses formes, et, chose très intéressante, outre les élèves, les personnes de bonne volonté du lieu ont la liberté de suivre ces leçons, ce qui doit être pour elles d'un grand avantage, dans une contrée de communications si difficiles avec les autres parties de la Province.



MEMBRES DU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1889

Hon. F. Langelier Hon. J.-C. Bossé Sir N.-F. Belleau Mgr Z. Moreau, Evêque de St-Hyacinthe
P.-S. Murphy, Ecr. Mgr Lorrain Mgr Ant. Racine Hon. L.-R. Masson Hon. L.-A. Jetté Mgr E. Gravel, Eug. Crépeault, Ecr. R. Gray, Ecr. Mgr L.-N. Bégin,
Vic. Apost. de Pontiac Evêque de Sherbrooke Evêque de Nicolet Evêque de Chicoutimi
Hon. P.-J.-O. Chauveau Mgr J.-T. Duhamel, Hon. H. Mercier S. E. le Card. Taschereau, Hon. G. Ouimet Paul de Gazes Mgr L.-F. Lafêche, Mgr E.-C. Fabre, Mgr Jean Langevin,
Arch. d'Ottawa Arch. de Québec Sur. de l'Inst. Pub. Sec. Com. Cat. Ev. de T.-R. Arch. de Montreal. Ev. de Rimouski

Tous les personnages ci-dessus sont décédés depuis 1889, à l'exception de Son Éminence le Cardinal Bégin et de Sir L.-A. Jetté

dis
cun
dit
des
bien
mê

uoi
l'ex
nom
ité
d'ex
c'es
plus
tipe
cier

sous
à Q
Lav

de n
nar
sent

roni
collé
univ
aimé
la na
rités

savo
effor
litté
sunt
sena
vers
unite
étud
synté

la pr
pour
:

La commission scolaire de Québec s'applique également à répandre l'enseignement ménager dans ses écoles et je l'en félicite. L'inspecteur, M. Vien, se déclare satisfait de l'installation des cuisines et des salles de couture qu'il a visitées dans une douzaine d'écoles de la Cité.

Il me fait plaisir de signaler la fondation, à Roberval, d'un cercle de jeunes fermières. "C'est, dit M. l'inspecteur Boily, un groupement de dames et de jeunes filles, la plupart d'anciennes élèves des Ursulines, qui s'efforcent de mettre en pratique et de propager parmi leurs compagnes les bienfaits de l'enseignement ménager qu'elles ont reçu à l'École ménagère. Cet essaim de la ruche mère donne de belles espérances; une noble émulation existe parmi ses membres".

Voici un exemple à imiter ailleurs et qui mérite les félicitations des amis de l'éducation.

Comme commencement à toutes ces fécondes initiatives est venue s'ajouter l'intelligente participation de nos écoles ménagères de Roberval et de Saint-Pascal, et d'autres écoles similaires, à l'exposition provinciale de Québec, en septembre dernier; ce fut une révélation pour un grand nombre et les visiteurs prirent un vif intérêt à l'examen des objets exposés et admirèrent la qualité et le fini des ouvrages. Malheureusement, l'espace restreint mis à la disposition de cette classe d'exposants ne permit pas d'installer avec avantage tous les travaux aux regards du public, et c'est à regretter, car le pavillon qui renfermait ces objets était l'un des plus instructifs et des plus intéressants de l'exposition générale. L'idée d'exposer ces travaux de fabrication domestique aura de précieux résultats, la foule des visiteurs ayant été en mesure par elle-même d'apprécier l'importance de l'enseignement ménager à l'école.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement secondaire est tellement lié à l'enseignement primaire que je ne saurais passer sous silence l'apparition d'une revue intitulée *L'Enseignement secondaire du Canada*, et publiée à Québec, par le Comité permanent des maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval.

Ce bulletin paraîtra trimestriellement et, comme il le dit lui-même, sera, sinon un organe officiel de notre enseignement secondaire, du moins "un périodique où les professeurs de nos petits séminaires et de nos collèges pourront échanger leurs vues et se renseigner sur les questions qui intéressent l'enseignement classique au Canada".

Les personnes qui ont souci du perfectionnement des hautes études dans notre pays se réjouiront de la publication de la nouvelle revue. Elle regarde sans doute tout particulièrement les collèges catholiques, mais elle devra aussi recevoir un accueil bienveillant des professeurs des universités protestantes canadiennes, lesquels, pénétrés de l'importance des études classiques, aimeront à se renseigner sur les programmes des collèges de langue française de notre province, sur la nature de l'enseignement qui s'y donne et sur les hautes exigences des examens dans nos universités.

Cette revue est parmi nous la manifestation d'un nouveau progrès éducationnel. Nous savons que les maisons d'enseignement secondaire catholiques de la Province se sont constamment efforcées, dans la mesure de leurs ressources financières, de donner à leurs élèves une formation littéraire et philosophique adaptée aux circonstances de temps et de lieu. Or, depuis quelques années, le Comité permanent universitaire a fait un travail tout particulièrement fécond dans ce sens, afin d'élever le niveau du cours des études classiques jusqu'à celui de l'enseignement des universités d'Europe. Le bulletin qu'il publie aidera les professeurs dans leur tâche et favorisera leur unité d'action. En outre, il fera connaître, en dehors de notre province, le degré de force des études des collèges affiliés à Laval, ce qui devra contribuer à jeter un plus grand lustre sur notre système d'enseignement classique.

LE DESSIN

Le dessin entre de plus en plus dans nos mœurs scolaires. La méthode nouvelle basée sur la psychologie de l'enfant et adoptée par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour les écoles de sa dénomination religieuse, se voit accueillie avec faveur. Grâce au zèle des

inspecteurs et de la revue pédagogique *L'Enseignement Primaire* à seconder les leçons et les instructions du directeur du dessin, les titulaires d'écoles s'appliquent avec empressement à l'exécution du programme, et la puissance éducative de cet enseignement est de mieux en mieux comprise et utilisée.

Ce que je disais l'an dernier du mouvement progressif imprimé à cet enseignement, m'est de nouveau confirmé cette année par les travaux de toute provenance qui continuent à affluer au département, et aussi par les rapports qui me sont transmis.

Il est vrai que, parmi les travaux dont je viens de parler, quelques-uns sont bien rudimentaires, et qu'il s'en trouve même qui ne sont que de pauvres copies de gravures; mais le grand nombre, exécutés d'après nature ou d'imagination, accusent un esprit d'observation, une initiative et une personnalité tout à fait dignes d'attention.

Il y a donc là un progrès considérable, et il est particulièrement remarquable dans les épreuves du dernier concours trimestriel des écoles normales et dans celles des récents examens du bureau central. Cet état de choses, je le constate avec d'autant plus de satisfaction chez nos futurs instituteurs et institutrices que, dès leur début dans l'enseignement, ils pourront donner une direction profitable à leurs élèves.

Aux renseignements que viennent de nous fournir les travaux d'élèves, j'ajouterai quelques témoignages de directeurs et de directrices d'écoles adressés au directeur du dessin et qui préciseront davantage l'état présent de notre enseignement du dessin. D'une institutrice d'école rurale:

"Depuis que le nouveau programme est en vigueur, je n'ai jamais vu pareille émulation chez mes élèves; je regardais jusqu'ici comme une impossibilité l'enseignement du dessin d'une manière efficace; avec le nouveau programme, tout se fait d'une manière rationnelle et comme naturelle." —D'une supérieure de convent: "Laissez-moi vous remercier bien sincèrement des excellents procédés énoncés dans *L'Enseignement Primaire* à propos du dessin. Vous avez rendu facile cet enseignement et, grâce à vous, nos élèves aiment le dessin, s'y appliquent et réussissent assez bien. Dessiner n'est plus pour elles une pénitence, mais une récompense, et nous sommes heureuses de le constater". —D'une assistante-générale de congrégation: "Je me ferai un devoir d'appuyer vos remarques auprès de nos Sœurs, heureuse de pouvoir seconder ainsi votre dévouement à une cause si profitable au développement intellectuel de nos jeunes filles".

D'un principal d'école normale: "Je ne puis m'empêcher de souligner l'entrain constaté cette année au travail du dessin. Sous l'effet de la chaude parole de M. le directeur général et de l'appui intelligent de nos maîtresses, le travail a été transporté sur un champ qui en rend les opérations faciles et attrayantes et lui donne une grande valeur éducative. Dessins libres, rapides, illustrations de devoirs, de dictées ou d'analyses littéraires, descriptions graphiques d'idées abstraites, en tenant compte de la justesse d'observation, du choix et de la précision des idées plus que du fini de la forme: voilà qui a donné à cette partie du programme sa vraie place dans le travail d'éducation et qui en a fait un attrait pour les élèves".

Je ne saurais mieux terminer mes observations sur ce sujet qu'en signalant une pratique excellente qui tend beaucoup à se généraliser, et qui prouve à l'évidence que le dessin, comme je le remarquais, entre de plus en plus dans nos mœurs scolaires: c'est l'organisation, par plusieurs ordres religieux d'hommes et de femmes, de concours réguliers de dessin entre toutes les écoles de leur congrégation. Je n'ai point à souligner l'influence salubre et l'intensité de travail qui résultent de ces concours.

En somme, notre enseignement du dessin progresse, et le jour approche où notre Province sera dotée, elle aussi, des avantages multiples que tant d'autres pays retirent, depuis longtemps déjà, de la vulgarisation de cet art utile et agréable.

CONSTRUCTION D'ÉCOLES

La construction de bâtiments scolaires ne s'est pas ressentie des effets de la guerre qui sévit en Europe.

Je citerai la construction des *High Schools* protestants de Montréal et de Westmount qui sont remarquables au point que peu de villes sur le continent pourraient s'enorgueillir de posséder de

plus belles écoles. Il m'a été donné d'approuver les plans de plusieurs écoles primaires intermédiaires protestantes et elles indiquent, comme celles de Kénogami et d'Arundel, que si la population rurale de langue anglaise semble diminuer, elle participe d'autre part et de plus en plus au développement industriel qui se manifeste dans la région des Laurentides.

Le même souci de construction de bonnes et belles écoles se manifeste au sein de la population de langue française. En dehors même des grands centres, nombre de villages se distinguent à ce point vue. Entr'autres, je mentionnerai le bel édifice que les commissaires d'écoles du village de la Malbaie, comté de Charlevoix, secondés par leur actif curé, M. Hudon, ont fait construire l'été dernier et que j'ai eu l'occasion de visiter. Cette maison d'école fait vraiment honneur à la localité.

J'ai fait dresser une liste des comtés dans lesquels les commissions scolaires ont pourvu à la construction et à l'agrandissement des maisons d'écoles en 1914-15. Outre l'intérêt que cette liste peut offrir aux divisions électorales, elle indique les sacrifices d'argent que les paroisses savent s'imposer pour l'avantage de l'instruction primaire.

Ainsi, dans la partie du district d'inspection de M. Miller, qui comprend la ville de Montréal, et dans celle qui renferme les comtés de Laval et de Jacques-Cartier, il a été dépensé, pour constructions scolaires, dans la première \$1,612,304 et dans la seconde \$247,865, donnant une somme totale de \$1,860,169.

Le chiffre du coût de la construction scolaire a atteint, l'an passé, \$3,006,278. Parmi les comtés qui se sont le plus distingués en cette matière, je citerai, outre Montréal, ceux de Berthier, de Chambly, de Chicoutimi, de L'Assomption, de Laval, d'Ottawa-Labelle, de Matane, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Maurice et d'Yamaska.

En 1913-14 le coût de constructions ayant été de \$1,117,875, il y a donc eu, en 1914-15, une augmentation de \$1,888,383, et cela est vraiment remarquable.

Voici la liste dont je viens de parler:

Maisons d'écoles construites ou réparées d'après des plans approuvés par le Département de l'Instruction publique en 1914-15

COMTÉS	NOMBRE	Coût
Argenteuil.....	1	\$ 960.00
Arthabaska.....	7	23,257.00
Bagot.....	6	27,891.00
Beauce.....	9	9,241.00
Beauharnois.....	4	5,725.00
Bellechasse.....	14	21,496.00
Berthier.....	4	36,557.00
Bonaventure.....	8	4,947.00
Brome.....	1	1,172.00
Chambly.....	2	61,038.00
Champlain.....	7	10,150.00
Charlevoix.....	6	6,230.00
Châteauguay.....	3	12,000.00
Chicoutimi.....	9	78,880.00
Compton.....	1	2,175.00
Deux-Montagnes.....	8	11,012.00
Dorchester.....	7	8,288.00
Drummond.....	4	6,300.00
Frontenac.....	4	4,238.00

COMTÉS	NOMBRE	Coût
Gaspé.....	3	2,888.00
Hochelaga-Montréal.....	11	1,612,304.00
Huntingdon.....	1	1,485.00
Jacques-Cartier.....	1	213,675.00
Joliette.....	3	9,725.00
Kamouraska.....	10	8,177.00
Lac St-Jean.....	7	10,075.00
L'Assomption.....	3	47,635.00
Laprairie.....	2	9,600.00
Laval.....	3	65,100.00
Lévis.....	9	8,865.00
L'Islet.....	1	375.00
Lotbinière.....	7	7,750.00
Maskinongé.....	2	2,196.00
Matane.....	17	39,863.00
Mégantic.....	4	9,580.00
Missisquoi.....	1	2,400.00
Montmagny.....	5	14,080.00
Nicolet.....	9	10,465.00
Ottawa-Labelle.....	15	69,725.00
Pontiac.....	2	2,014.00
Portneuf.....	1	900.00
Québec.....	1	243,167.00
Richelieu.....	2	9,785.00
Richmond.....	6	23,455.00
Rimouski.....	9	12,099.00
Rouville.....	3	2,500.00
Shefford.....	2	17,600.00
Soulanges.....	4	11,280.00
Stanstead.....	4	4,584.00
St-Hyacinthe.....	4	68,348.00
St-Maurice.....	2	65,825.00
Témiscamingue.....	2	1,350.00
Témiscouata.....	6	11,856.00
Terrebonne.....	6	4,650.00
Vaudreuil.....	3	5,295.00
Wolfe.....	3	5,225.00
Yamaska.....	10	39,735.00
Total.....	292	\$ 3,006,278.00

CONSOLIDATION SCOLAIRE

L'idée de la consolidation des écoles d'arrondissements à un point central de la municipalité pénètre de plus en plus au sein des commissions scolaires protestantes. Elle s'impose même dans une certaine mesure dans les endroits où la population rurale protestante est éparse et le nombre d'enfants très restreint. Dans ce cas, les commissaires trouvent un avantage économique à diminuer le nombre des maisons d'école où la fréquentation scolaire est trop faible et à construire une grande école centrale. L'efficacité de l'enseignement et l'émulation des élèves ne peuvent qu'y gagner.

DON GÉNÉREUX

M. le chanoine V.-A. Huard, directeur du *Naturaliste Canadien*, conservateur du musée du département de l'Instruction publique et entomologiste du gouvernement de la Province, vient de fonder des prix spéciaux d'Histoire naturelle pour l'avantage des élèves de deux de nos collèges classiques. Le généreux donateur, après une entente avec les séminaires de Québec et de Chicoutimi, a placé à leur disposition une certaine somme dont l'intérêt permettra à ces institutions de décerner, durant un siècle, des prix à ceux de leurs élèves qui étudient les sciences naturelles inscrites au programme scolaire. Québec aura l'avantage de donner annuellement, de 1916 à 2016, deux prix de \$15 et de \$10, et Chicoutimi un prix de \$15.

Ce don rappelle celui que Son Altesse Royale le Prince de Galles, lors de son voyage au Canada en 1860, fit en faveur des élèves des écoles normales de la Province.

Cette généreuse initiative mérite les éloges de tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences et la reconnaissance de nos maisons d'enseignement.

MOUVEMENT SCOLAIRE

Trois nouveaux districts d'inspection viennent d'être érigés par le gouvernement à la demande du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, l'un dans le Témiscamingue, un deuxième dans la région de Témiscouata et le troisième dans la cité de Montréal.

Il m'est agréable de dire que la commission scolaire catholique de Québec a créé un nouvel emploi qui ne pourra manquer d'avoir une influence considérable sur les progrès de l'enseignement primaire dans la capitale: celui d'un visiteur des écoles.

De son côté, la commission des écoles catholiques de Montréal, qui avait déjà l'avantage d'avoir un fonctionnaire de cette sorte en a nommé un second, initiative bien justifiée par l'augmentation de la population et l'accroissement du nombre des classes.

En outre, la commission de Montréal emploie une personne uniquement pour tenir ses archives et compiler ses statistiques. Le titulaire enregistre au bureau les rapports mensuels que sont tenus de faire les directeurs et les directrices de chacune des 63 écoles qui relèvent de cette corporation. De la sorte, le directeur général peut facilement se tenir au courant de la marche des classes, du nombre et de l'assiduité des élèves au cours de chacune des années d'enseignement.

M. l'inspecteur Miller mentionne dans son rapport une autre organisation, apparemment plus modeste, mais qui constitue une œuvre excellente d'action sociale et d'une portée éducatrice intéressante. C'est celle d'une conférence (section scolaire) de la grande société de charité de Saint-Vincent de Paul, dans la municipalité de l'Enfant-Jésus de Montréal.

Cette conférence s'occupe des élèves de l'école Saint-Louis. Les membres actifs, au nombre de 20, font régulièrement à domicile la visite des écoliers pauvres et malades ou qui manquent la classe et qui n'assistent pas aux offices du dimanche. Durant les six mois de l'hiver dernier, les membres de la conférence ont fait 463 visites chez les parents, s'enquérant des maladies et des besoins des enfants en fait de chaussures, de vêtements, de livres de classe. Ces zélés amis de l'instruction au sein de la classe pauvre méritent beaucoup d'éloges.

Les tableaux de statistiques indiquent un progrès constant.

Depuis 1904-05, les municipalités scolaires et les arrondissements qui en font partie ont augmenté de 6040 à 6601.

Le nombre d'écoles, y compris les collèges classiques, les universités, les écoles d'arts et métiers, s'élève aujourd'hui à 7016, de 6924 qu'il était l'année précédente. Le nombre des élèves qui fréquentent ces écoles est de 459,636, soit 25,523 de plus qu'en 1913-14.

Le pourcentage de la présence moyenne des élèves est de 79.17. Il est resté stationnaire à une fraction près, soit 79.17 contre 79.50 l'année précédente. Cette diminution se remarque dans les collèges classiques, car le pourcentage a augmenté d'une fraction dans les trois cours de l'école primaire. Il a été de 75.67 dans les écoles élémentaires, de 82.15 dans les écoles intermédiaires, de 85.16 dans les écoles académiques et de 92.86 dans les collèges classiques catholiques.

La moyenne du traitement des instituteurs et des institutrices augmente dans une proportion satisfaisante. D'ici à peu d'années, les primes offertes par le gouvernement aux municipalités rurales qui paient au moins \$200 par année, outre le logement, à leurs institutrices, auront pour effet de faire disparaître les salaires inférieurs à ce montant.

Je termine ce rapport par la publication des statistiques suivantes:

	1904-05	1908-09	1912-13	1913-14
Nombre de municipalités scolaires catholiques . .	1,132	1,182	1,255	1,260
“ “ “ “ protestantes . . .	293	308	313	310
Totaux	1,425	1,490	1,568	1,570
Nombre d'arrondissements pour les écoles cath. .	5,074	5,295	5,587	5,703
“ “ “ “ “ protest. .	966	943	890	898
Totaux	6,040	6,238	6,477	6,601

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE

	1912-13	1913-14	Augmen- tation	Diminu- tion
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CATH.				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	4,872	5,002	132	
“ “ “ “ “ syndics	95	92		3
Total des écoles sous contrôle	4,967	5,094	127	
Élèves des écoles sous contrôle	192,353	198,919	6,566	
Élèves des écoles indépendantes	4,790	6,347	1,557	
Élèves catholiques	196,725	204,835	8,110	
Élèves protestants	418	431	13	
Total des élèves	197,143	205,266	8,123	
Présence moyenne des élèves	148,349	156,221	7,872	
Pourcentage de la présence moyenne	75.25	77.11	1.86	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	27	38	11	
“ “ “ non brevetés	12	21	9	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	4,399	4,600	201	
“ “ “ non brevetées	804	753		51
Total des instituteurs et institutrices laïques	5,242	5,412	170	
Nombre d'instituteurs religieux	137	134		3
“ d'institutrices religieuses	664	814	150	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes	\$541.00	\$602.00	\$61.00	
Dans les campagnes	\$415.00	\$405.00		\$10.00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes	\$226.00	\$253.00	27.00	
Dans les campagnes	\$154.00	\$167.00	13.00	
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANT.				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	569	570	1	
“ “ “ “ “ syndics	231	216		15
Nombre d'écoles indépendantes				
Total des écoles	800	786		14
Élèves protestants	35,169	37,214	2,045	
Élèves catholiques	1,948	2,127	179	
Total des élèves	37,117	39,341	2,224	
Présence moyenne des élèves	28,089	28,881	792	
Pourcentage de la présence moyenne	75.68	73.41		2.27
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	34	33		1
“ “ “ non brevetés	3	6	3	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	899	968	68	

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE (Suite)

	1912-13	1913-14	Augmen- tation	Diminu- tion
Nombre d'institutrices laïques non brevetées . . .	416	388		28
Total des instituteurs et institutrices laïques . .	1,352	1,395	43	
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés:				
Dans les villes	\$1,475.00	\$1,598.00	\$123.00	
Dans les campagnes	\$430.00			
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées:				
Dans les villes	\$627.00	\$669.00	\$42.00	
Dans les campagnes	\$262.00	\$278.00	\$16.00	
ÉCOLES MODÈLES CATHOLIQUES				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des com- missions scolaires	530	538	8	
Nombre d'écoles modèles indépendantes	125	127	2	
Élèves des écoles modèles sous contrôle	94,376	97,710	3,334	
Élèves des écoles modèles indépendantes	11,826	12,425	599	
Élèves catholiques	105,981	109,951	3,970	
Élèves protestants	221	184		37
Total des élèves dans les écoles modèles	106,202	110,135	3,933	
Présence moyenne des élèves dans les écoles m. .	87,318	91,014	2,696	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves . .	82.21	82.64	.43	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	187	211	24	
" " " non brevetés	23	28	5	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	485	574	89	
" " " non brevetées	54	59	5	
ACADÉMIES CATHOLIQUES				
Nombre d'académies sous contrôle des commis- sions scolaires	95	108	13	
Nombre d'académies indépendantes	143	150	7	
Total des académies	238	258	20	
Élèves des académies sous contrôle	35,663	40,852	5,189	
Élèves des académies indépendantes	23,926	25,075	1,147	
Élèves catholiques	59,235	65,513	6,278	
Élèves protestants	354	414	60	
Total des élèves dans les académies	59,589	65,927	6,338	

SOMMAIRE DES STASISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE (Suite)

	1912-13	1913-14	Augmen- tation	Diminu- tion
Présence moyenne des élèves dans les académies	51,736	56,958	5,222	
Percentage de la présence moyenne des élèves ..	86.82	86.40		.42
Nombre d'instituteurs laïques brevetés.....	46	48	2	
“ “ “ non brevetés.....	12	20	8	
Nombre d'institutrices laïques brevetées.....	91	114	23	
“ “ “ non brevetées.....	30	54	24	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques.....	165,791	176,062	10,321	
Grand total de la présence moyenne des élèves	139,054	147,972	8,918	
Total des instituteurs et institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies..	928	1,108	182	
Nombre d'instituteurs religieux.....	1,380	1,421	41	
Nombre d'institutrices religieuses.....	3,468	3,519	51	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies				
Dans les villes.....	\$830.00	\$816.00		\$14.00
Dans les campagnes.....	\$522.00	\$535.00	\$13.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et académies:—				
Dans les villes.....	\$278.00	\$299.00	\$21.00	
Dans les campagnes.....	\$170.00	\$179.00	\$9.00	
ÉCOLES MODÈLES PROTESTANTES				
Nombre des écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires.....	43	53	10	
Élèves protestants des écoles modèles protest. . .	3,285	4,309	1,024	
Élèves cath. des écoles modèles protestantes. . .	166	294	128	
Total des élèves dans les écoles modèles protest	3,451	4,603	1,152	
Présence moyenne des élèves dans les é. modèles	2,459	3,241	782	
Percentage de la présence moyenne des élèves ..	71.22	70.41		.81
Nombre d'instituteurs laïques brevetés.....	8	7		1
“ “ “ non brevetés.....		1	1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées.....	102	135	33	
“ “ “ non brevetées.....	11	9		2
ACADÉMIES PROTESTANTES				
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires.....	33	38	5	

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE (Suite)

	1912-13	1913-14	Augmen- tation	Diminu- tion
Nombre d'académies indépendantes	2			
Total des académies protestantes	35	38	3	
Élèves protestants des académies protestantes . .	8,062	10,300	2,238	
Élèves catholiques des académies protestantes . .	220	323	103	
Total des élèves dans les acad. protestantes . .	8,282	10,623	2,341	
Présence moyenne des élèves dans les académies	6,496	8,232	1,736	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves . .	78.44	77.49		.95
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	75	77	2	
" " " non brevetés		7		1
Nombre d'institutrices laïques brevetées	219	265	46	
" " " non brevetées	7	15	8	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	11,733	15,226	3,493	
Grand total de la présence moyenne des élèves	8,995	11,473	2,518	
Total des instituteurs et des institutrices laïques dans les écoles modèles et les académies . .	430	516	86	
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et académies:				
Dans les villes	\$ 1,330.00	\$ 1,615.00	\$ 285.00	
Dans les campagnes	\$ 1,135.00	\$ 1,159.00	24.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans écoles modèles et académies:				
Dans les villes	\$ 617.00	\$ 690.00	\$ 73.00	
Dans les campagnes	\$ 433.00	\$ 444.00	\$ 11.00	
COLLÈGES CLASSIQUES CATHOLIQUES				
Nombre de collèges classiques	20	21	1	
Élèves dans le cours commercial	3,001	3,030	29	
" " " " " classique	5,188	5,414	226	
Total des élèves	8,189	8,444	255	
Présence moyenne des élèves	7,677	7,841	164	
Pourcentage de la présence moyenne	93.75	92.86		.89
Nombre de professeurs laïques	35	40	5	
Nombre de professeurs religieux	652	686	34	
Total des professeurs	687	726	39	

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE
1913-1914

	Nombres d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne
Écoles élémentaires.....	5,094	193	6,167	99,308	105,958	205,266	156,221	77.11
Écoles modèles.....	665	896	2,373	56,604	53,331	110,135	91,014	70.41
Académies.....	258	832	1,947	27,360	38,567	65,927	56,958	86.40
Écoles normales.....	13	42	92	174	918	1,092
Collèges classiques catholiques	21	726	8,444	8,444	7,841	92.86
Universités.....	1	303	18	1,625	635	2,260
Écoles sourds-m. et aveugles..	3	35	81	150	369	519
Écoles des arts et métiers....	12	40	2,634	2,634	1,469	55.77
Écoles du soir.....	52	118	5	4,223	228	4,451
Totaux.....	6,119	3,185	10,683	200,522	200,206	400,728	79.89

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES DE LA PROVINCE 1913-1914

	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne
Écoles élémentaires.....	786	39	1,356	19,936	19,405	39,341	28,881	73.41
Écoles modèles.....	53	8	144	2,415	2,188	4,603	3,241	70.41
Académies.....	38	84	280	5,314	5,309	10,623	8,232	77.49
Écoles normales.....	1	6	6	15	163	178
Universités.....	2	282	1,499	35	1,634
Écoles des sourds-m. et aveug.	1	6	26	38	64
Écoles du soir.....	16	56	2,465	2,465
Totaux.....	897	481	1,786	31,670	27,238	58,908	68.37

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES
DE LA PROVINCE—1913-1914

	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Institutrices.	ÉLÈVES				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Pourcentage de la présence moyenne.
Écoles élémentaires.....	5,880	232	7,523	119,244	125,363	244,607	185,102	75.67
Écoles modèles.....	718	904	2,517	59,019	55,719	114,738	94,255	82.15
Académies.....	296	916	2,227	32,674	43,876	76,550	65,190	85.16
Écoles normales.....	14	48	98	185	1,081	1,270
Collèges classiques catholiques	21	726	8,444	8,444	7,841	92.86
Universités.....	3	585	18	3,124	770	3,894
Écoles sourds-m. et aveugles..	4	41	81	176	407	583
Écoles des arts et métiers....	12	40	2,634	2,634	1,469	55.77
Écoles du soir.....	68	174	5	6,688	2,693	6,916
Totaux.....	7,016	3,666	12,469	232,192	227,444	459,636	79.17

RÉSUMÉ statistique concernant les instituteurs et les institutrices.—1913-1914.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires et modèles et des académies	Non brevetés.	Brevetés.	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Élémentaires.	Modèles.	Académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examineurs	
Instituteurs des écoles cathol.	69	297	46	109	142	188	109	366
“ “ “ protest.	14	117	8	26	83	72	45	131
Institutrices des éc. catholiques	866	5,288	3,457	1,731	100	808	4,480	6,154
“ “ “ protestantes	412	1,368	631	654	83	955	413	1,780
Totaux.....	1,361	7,070	4,142	2,520	408	2,023	5,047	8,431
Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales.....								815
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques.....								9,246
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles.....								778
Religieux, Frères.....								1,590
Religieuses.....								4,521
Total des institutrices et des instituteurs religieux.....								6,889
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices.....								16,135

TRAITEMENTS des instituteurs et des institutrices laïques.—1913-1914

Ecoles sous contrôle et indépendantes subventionnées	Instituteurs brevetés		Institutrices brevetées	
	Nombre	Traitement moyen	Nombre	Traitement moyen
		\$		\$
Écoles des villes, élémentaires catholiques	35	602	208	253
Écoles des villes, élémentaires protestantes	33	1,598	518	669
Écoles des villes, écoles modèles et académies catholiques	192	816	282	299
École des villes, écoles modèles et académies protestantes	51	1,615	157	690
Écoles des campagnes, élémentaires catholiques	3	405	4,392	167
Écoles des campagnes, élémentaires protestantes			450	278
Écoles des campagnes, écoles modèles et académies catholiques	67	535	406	179
Écoles des campagnes, écoles modèles et académies protestantes	33	1,159	243	444
Traitements moyens	414	937	6,656	245

Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles dans les municipalités comparé avec le nombre d'élèves inscrits dans les écoles sous contrôle et les écoles indépendantes subventionnées.
—Année 1913-1914.

DIVISION D'APRÈS L'ÂGE DES ENFANTS ET DES ÉLÈVES	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles
Garçons de 5 à 7 ans	50,508	40,726
“ de 7 à 14 ans	160,081	154,216
“ de 14 à 16 ans	36,152	13,042
Au-dessus de 16 ans(1)		2,958
Filles de 5 à 7 ans	50,044	42,772
“ de 7 à 14 ans	155,465	159,151
“ de 14 à 16 ans	34,085	17,788
Au-dessus de 16 ans		5,242
Totaux (2)	486,335	435,895

(1) Les recensements faits par les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ne comprennent que les enfants de 5 à 16 ans.

(2) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et académiques; il y a de plus 23,800 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

TABLEAU comparatif des traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques

	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914
	\$	\$	\$	\$	\$
Écoles catholiques:					
Instituteurs.....	649.00	657.00	646.00	703.00	723.00
Institutrices.....	139.00	143.00	147.00	163.00	179.00
Écoles protestantes:					
Instituteurs.....	1,284.00	1,116.00	1,200.00	1,300.00	1,482.00
Institutrices.....	383.00	319.00	393.00	469.00	503.00
Écoles catholiques et protestantes:					
Instituteurs.....	803.00	824.00	812.00	888.00	937.00
Institutrices.....	183.00	178.00	196.00	224.00	245.00

ÉTAT COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'ÉDUCATION DANS LA PROVINCE

Nombre de	1867-68	1877-78	1887-88	1897-98	1902-03	1907-08	1912-13	1913-14
Écoles élémentaires..	3,355	4,096	4,640	5,132	5,385	5,601	5,827	5,880
Écoles modèles.....	318	260	485	534	555	640	698	718
Académies.....	190	282	149	153	178	201	273	296
Collèges.....	36	40	23	22	19	19	20	21
Écoles spéciales.....	2	17	18	15	115	77	90	84
Écoles normales.....	3	3	3	3	5	7	13	14
Universités.....	3	3	4	4	4	4	4	3
Totaux.....	3,907	4,701	5,322	5,863	6,261	6,549	6,924	7,016
Élèves des écoles élé- mentaires.....	156,820	167,031	181,402	205,229	206,045	211,242	234,260	244,607
Élèves des écoles mod	22,700	20,439	70,417	69,832	81,762	97,032	109,653	114,738
Élèves des académies	26,010	38,852	30,106	39,334	45,369	67,871	76,550	
Élèves des collèges..	6,189	7,874	3,918	5,557	6,174	8,189	8,444	
Élèves écoles spéciales	278	1,866	1,905	1,472	9,596	9,406	10,133	
Élèves écoles normales	256	306	296	348	460	526	1,088	1,270
Élèves des universités	584	731	1,193	2,183	2,321	2,804	3,646	3,894
Totaux.....	212,837	237,099	259,131	314,727	345,692	372,599	434,113	459,636
Instituteurs laïques..	608	626	494	743	937	867	1,196	1,298
Inst. religieux.....	311	593	912	1,415	1,609	1,949	2,306	2,368
Institutrices laïques.	2,969	3,931	4,962	5,903	6,444	6,846	7,553	7,948
Inst. religieuses.....	548	1,028	1,804	2,432	2,932	3,477	4,306	4,521
Totaux.....	4,436	6,178	8,172	10,493	11,922	13,139	15,341	16,135

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des instituteurs laïques brevetés et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1914

Année scolaire	Dans les écoles élémentaires catholiques		Dans les écoles modèles et académiques catholiques		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques		Dans les écoles élémentaires protestantes		Dans les écoles modèles et académiques protestantes		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs protestants		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques et protestants	
	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement	Instituteurs	Traitement
1891-92		\$		\$	224	388		\$		\$	75	663		\$		\$	299	457
1892-93					228	418					105	703					333	508
1893-94	58	232	173	477	231	416	36	641	64	786	100	734	94	389	237	560	231	512
1894-95	55	233	174	442	229	392	34	516	68	805	102	709	89	341	242	544	331	489
1895-96	50	213	195	491	245	434	43	600	68	835	111	744	93	332	263	580	356	531
1896-97	42	256	192	483	234	442	54	510	72	729	126	637	96	402	264	550	360	510
1897-98	53	222	188	491	241	433	46	570	68	824	114	722	99	384	256	580	355	526
1898-99	51	221	201	489	252	435	43	345	66	854	109	653	94	278	267	579	361	501
1899-00	40	242	199	487	239	446	30	663	70	830	100	780	70	422	269	576	339	545
1900-01	46	281	191	510	237	466	21	1,149	67	802	83	885	67	553	258	586	325	579
1901-02	15	250	218	501	233	485	19	660	63	1,026	82	942	34	479	281	619	315	604
1902-03	27	250	202	527	229	495	24	572	59	1,032	83	899	51	401	261	641	312	602
1903-04	13	287	199	546	212	530	19	790	53	1,053	72	984	32	585	252	553	284	645
1904-05	20	370	179	583	199	562	18	874	50	1,155	68	1,081	38	609	229	708	267	694
1905-06	24	283	178	612	202	573	20	950	49	1,161	69	1,100	44	586	227	731	271	707
1906-07	21	306	186	638	207	604	22	1,279	53	1,042	75	1,110	43	804	239	728	282	739
1907-08	24	284	186	681	210	636	23	1,234	58	1,169	81	1,187	47	749	244	797	291	789
1908-09	27	308	206	662	233	622	21	1,286	56	1,185	78	1,214	49	748	262	774	311	673
1909-10	25	293	211	691	236	649	22	1,401	54	1,233	76	1,284	47	811	265	802	312	803
1910-11	29	356	198	702	227	637	45	978	84	1,191	129	1,116	74	734	282	847	356	824
1911-12	29	412	216	978	245	646	26	1,409	78	1,130	104	1,200	55	884	294	797	349	812
1912-13	27	527	233	723	260	703	37	1,661	80	1,259	117	1,386	64	1,182	313	860	377	888
1913-14	38	587	259	743	297	723	33	1,598	84	1,436	117	1,482	71	1,057	343	913	414	937

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des institutrices laïques brevetées et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1914

Année scolaire	Dans les écoles élémentaires catholiques		Dans les écoles modèles et académies catholiques		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques		Dans les écoles élémentaires protestantes		Dans les écoles modèles et académies protestantes		Totaux et moyennes totales pour les institutrices protestantes		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques et protestantes			
	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement	Institutrices	Traitement		
1891-92.		\$		\$	3,244	108					1,052	195				\$		
1892-93.					3,240	109					1,972	186						
1893-94.	3,024	106	254	140	3,278	109	884	185	172	305	1,056	204	3,908	124	426	207	4,334	132
1894-95.	3,358	103	273	133	3,631	105	923	177	166	304	1,089	196	4,281	119	439	198	4,720	126
1895-96.	3,647	104	326	130	3,973	105	986	184	189	302	1,175	201	4,633	121	515	193	5,148	128
1896-97.	3,868	98	341	130	4,209	101	995	184	203	300	1,198	204	4,853	116	544	194	5,407	124
1897-98.	3,955	102	353	120	4,308	103	1,007	183	215	301	1,222	204	4,962	118	568	189	5,530	126
1898-99.	3,923	107	338	130	4,261	109	999	182	255	305	1,244	206	4,922	122	583	204	5,505	131
1899-00.	3,880	111	378	130	4,258	113	980	152	234	291	1,214	179	4,860	120	612	191	5,472	128
1900-01.	3,860	113	385	125	4,245	114	966	201	236	299	1,202	229	4,826	131	621	191	4,447	138
1901-02.	3,842	111	391	138	4,233	113	940	206	236	304	1,176	226	4,782	130	627	201	5,409	138
1902-03.	3,956	115	362	144	4,318	117	926	213	247	298	1,173	231	4,882	134	609	206	5,491	141
1903-04.	3,939	119	363	170	4,302	123	905	225	264	292	1,170	240	4,845	139	627	221	5,472	148
1904-05.	4,002	117	367	165	4,369	111	840	230	268	370	1,108	264	4,842	137	635	252	5,477	150
1905-06.	4,065	120	372	155	4,437	123	813	267	276	338	1,089	285	4,878	145	648	233	5,526	155
1906-07.	4,073	122	397	153	4,470	125	768	278	290	361	1,058	300	4,841	147	687	240	5,528	158
1907-08.	4,093	126	410	157	4,503	129	725	311	300	402	1,025	337	4,818	154	710	260	5,528	167
1908-09.	4,077	132	441	164	4,418	135	732	327	306	414	1,038	352	4,809	162	747	266	5,556	176
1909-10.	4,263	135	438	174	4,701	139	715	363	319	429	1,034	383	4,978	168	757	281	5,735	183
1910-11.	4,363	138	476	187	4,839	143	881	268	349	445	1,230	319	5,244	159	825	296	6,009	178
1911-12.	4,390	141	542	195	4,932	147	893	360	345	636	1,238	393	5,283	168	887	366	6,170	196
1912-13.	4,399	157	576	211	4,975	163	865	454	355	506	1,220	469	5,264	208	931	323	6,195	224
1913-14.	4,600	171	688	228	5,288	179	968	487	400	541	1,368	503	5,568	226	1088	343	6,656	245

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant.



LE DÉPART POUR LE FRONT.....

(Voir "La rédaction à la petite école" au chapitre de la Méthodologie).

MÉTHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître présente l'image aux yeux des élèves et les aide à observer le sujet par des questions qu'il a préparées spécialement à cet effet en observant lui-même à l'avance. C'est la préparation du devoir dans lequel les élèves auront à exprimer par écrit ce que l'artiste a exprimé par le dessin.

Après que les élèves ont observé quelque temps en silence, le maître commence avec eux la conversation.

Le Maître.—Voyons, mes enfants, avez-vous bien compris ce qui est représenté ici!...le tableau vous a-t-il parlé?..... Vous, Maurice, répondez le premier; où se passe la scène?

Maurice—Monsieur, la scène se passe dans l'intérieur d'une maison.

Maître—C'est vrai; mais précisez un peu, dans quelle partie de la maison?

Maurice—C'est dans la cuisine, Monsieur; la table couverte d'une nappe sur laquelle on voit encore quelques bols et la cafetière, puis le foyer dans la grande cheminée, nous indiquent bien que c'est la cuisine.

Maître.—Oui, c'est très bien; maintenant croyez-vous c'est une cuisine canadienne?

Monsieur—Non, M.; si c'était une cuisine canadienne, on verrait un gros poêle et l'on n'en voit pas ici, le feu est fait dans la grande cheminée.

Maître.—Voyons, Lucien, n'y a-t-il pas danger de faire brûler toute la maison en faisant ainsi le feu sur le plancher?

Lucien—Monsieur, il n'y a pas de plancher, il est remplacé par des grands carreaux de pierre noire et de pierre blanche.

Maître—Très bien; et savez-vous comment on appelle la partie où se fait le feu.

Lucien.—Monsieur, c'est le foyer.

Maître.—Oui, on l'appelle aussi l'âtre, et les supports en fer sur lesquels on met le bois pour laisser du tirage en dessous, s'appellent les *chenets*; c'est comme si l'on disait les petits *chiens*; en effet ces supports ressemblent à des chiens et souvent les deux boules que vous voyez ici, sont des têtes d'animaux, dans les *chenets* un peu ornementés.

A votre tour, Emile; dites-nous quel autre meuble vous voyez après la table et la chaise qui sont au milieu.

Émile—Monsieur, on voit au fond, à gauche de la fenêtre, une sorte de commode, ou un buffet.

Maître.—Oui, très bien; et qu'y a-t-il dessus?

Émile—Il y a un crucifix sous un gros globe de verre, avec un vase à fleurs de chaque côté, puis un autre objet qu'on ne distingue pas très bien; c'est peut-être un chandelier, ou bien une tasse dans une soucoupe?.....

Maître—Oui, c'est possible; et sur la corniche de la cheminée?

Émile—Il y a un fer à repasser, puis, à côté, un vaisseau comme *une grande bol*.

Maître—C'est bien cela, mais le mot bol n'est pas féminin. . . .

Émile—(*se reprenant*) un vaisseau comme un grand bol.

Maître—Bon! au tour d'Auguste; voyons, parlez-nous des personnes, y en a-t-il plusieurs?

Auguste—Monsieur, il y en a cinq: quatre grandes personnes et un petit enfant.

Maître—Croyez-vous que ces personnes sont toutes parentes entre elles? Réfléchissez bien avant de répondre.

Auguste—Oui, Monsieur, je crois que l'on voit le père et la mère du bébé, puis son grand-père et sa grand-mère.

Maître—Je pense que tous croient comme vous, et c'est bien cela. Maintenant, qui est-ce qui tient le bébé.

Auguste—C'est la grand-mère.

Maître—Et que fait-elle?

Auguste—Elle tient le bébé élevé, pour qu'il donne un baiser à son père.

Maître—A-t-elle l'air d'être bien gaie.

Auguste—Non, M., elle a l'air triste.

Maître—Le bébé a-t-il l'air triste aussi? Dites-nous cela vous, Georges.

Georges—On ne la voit pas, monsieur, il nous tourne le dos; mais on dirait que sa petite main cherche à jouer avec la moustache de son père.

Maître—Les deux autres personnes sont-elles gaies?

Georges—Non, Monsieur, la mère du bébé est assise, et elle pleure, la tête appuyée sur son bras qui est replié sur la table; le grand-père a l'air bien sérieux, il la regarde et on dirait qu'il ne sait quoi dire pour la consoler.

Maître—Vous observez bien; mais quelle peut être la raison de ce chagrin?

Georges—Je crois que le père du bébé va quitter la maison pour partir. .

Maître—Qu'est-ce qui vous porte à penser ainsi?

Georges—Le père est habillé en soldat, il tient un fusil de la main gauche et il fait ses adieux en partant pour la guerre.

Maître—Est-ce que c'est un soldat canadien? Qui va nous le dire? (*Quelques-uns veulent répondre.*)

Maître.—Vous, Maurice?

Maurice—Non, Monsieur, c'est un Français, car il porte le costume des soldats français, comme on en voit dans les images.

Maître—C'est très bien. Maintenant croyez-vous que le père est content de partir? Voyons, Lucien?

Lucien—Monsieur, je crois qu'il doit avoir bien de la peine de quitter sa famille; mais il le faut bien et il n'a pas l'air d'hésiter.

Maître—Non, mon Lucien, il n'hésite pas, car c'est un brave et il marche avec courage au devoir. Il sacrifie le bonheur de vivre au milieu des siens pour aller les défendre contre l'ennemi qui a envahi le pays. C'est pour eux qu'il va combattre et il y va sans crainte et avec la confiance de revenir victorieux. Ceux qui restent vont prier pour lui et Dieu le protégera. Toute la famille éprouve le chagrin de la séparation, mais tous se soumettent à la dure épreuve et sont résignés, malgré leur cœur brisé de douleur.

Après tout ce que vient de nous dire cette image, vous êtes en état de faire un bon travail de rédaction; le canevas que vous allez prendre par écrit vous aidera à garder gravé dans l'esprit ce beau tableau qui dit tant de choses, et ainsi chacun pourra m'apporter un excellent devoir.

CANEVAS.—Parlez du lieu et des choses que l'on y voit—Les personnes comme elles étaient heureuses ce qu'elles font maintenant qu'est-ce qui a rompu le bonheur?—Les sentiments que chacun éprouve: chagrin, résignation, fidélité au devoir—Réflexion pour apprécier le tableau—impression qu'on éprouve en le voyant.

Le développement que nous donnons ci-après est un exemple de ce que l'on peut attendre des élèves après le travail de préparation.

La scène représente un intérieur de maison dans la France, notre vieille mère patrie. C'est une grande cuisine pavée de carreaux de pierre noire et de pierre blanche. Dans l'âtre de la grande cheminée, quelques bûches achèvent de se consumer entre les chenets de fer; la grande table de famille est au milieu, couverte de sa nappe de grosse toile, sur laquelle on voit encore quelques bols et la cafetière. Le long du mur au fond, entre la fenêtre et la cheminée, un vieux buffet est orné d'un crucifix placé sous un grand globe de verre; deux vases à fleurs posés à droite et à gauche servent à recevoir, dans la belle saison, des bouquets pour honorer le Christ qui préside aux joies et aux peines de la famille.

Cinq personnes vivaient unies et heureuses dans cette modeste maison; mais la terrible guerre est venue changer le bonheur en tristesse. Le père a revêtu l'uniforme du soldat; il est armé tout prêt pour le combat et en partant, il embrasse bien tendrement le cher bébé que la grand'mère bien triste lui présente. L'enfant ne ressent rien du chagrin qui brise les cœurs et de sa petite main mignonne, il cherche à prendre la moustache de son père. La mère accablée par sa douleur, s'est laissée tomber sur une chaise, près de la table, et elle cache sur son bras replié son visage inondé de larmes. Ses sanglots attristent le grand-père qui la regarde avec compassion et ne trouve aucune parole pour la consoler.

Tous ont le cœur déchiré; mais tous, malgré leur amer chagrin, se résignent, et le soldat ne faiblira pas, il sera fidèle au devoir, il ira d'un cœur ferme combattre le farouche ennemi qui menace les siens, et la famille

entière priera le Dieu des armées de protéger le cher absent et de le ramener victorieux.

L'artiste a fait un admirable tableau, et nul ne peut rester insensible devant une scène si bien représentée. Le chagrin de tous ces braves gens nous gagne et l'on fait des vœux pour l'heureux retour du vaillant et brave soldat qui part pour la défense du foyer et de la patrie.

Il n'y a pas de doute que, avec la préparation faite en classe, le canevas donné, le souvenir des conversations entendues tous les jours à propos de la guerre actuelle, avec tout cela, disons-nous, il n'y a pas de doute que les élèves feront un bon devoir.

Soyons larges pour louer les bonnes idées, les bonnes phrases d'abord, puis, avec douceur toujours, aidons les élèves à comprendre les défauts et à les corriger.

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

Who are the two persons in the picture? They are a man and a boy.

Are they relatives (or relations), do you think? Yes I think they are relatives (or relations).

What is the relationship between them? I think it is the relationship between father and son.

What makes you think they are father and son? Many things make me think that they are father and son. The boy's pose with one of his hands resting familiarly on the man's shoulder.

Mention some thing else that leads you to believe them relations. Their clothes lead me to believe them relatives.

How do their clothes cause you to suppose them father and son? It is pretty evident that they are at home. Neither has on a hat; they are in their bare-heads or they are bareheaded; the boy has on neither collar, necktie, waistcoat nor coat, while the man on whose shoulder one of the boy's hands is resting has on neither coat, collar nor necktie; his shirt-sleeves are unbuttoned and turned slightly up.

What is the man looking at? He is looking at a slate.

Where is the slate? It is in front of the man.

Is it directly in front of him? No, it is not directly in front.

If it is in front of him but not directly in front, how is it? It is in front of him but slightly to the right.

What is the man looking at on the slate? I can't tell exactly at what he is looking but I think he is looking at the solution of a problem.

Your answer is quite correct, but instead of the word problem what other word could be used. I don't know of any other word that could be used instead of problem.

Well the word used by many teachers and many pupils for many years was *sum*; thus you could say I think he is looking at the solution of a sum.

Where is the man's right-hand? It is touching his forehead.

What has he in his right-hand? In his right-hand he has a slate-pencil.

Why has he his hand to his forehead? I don't know why he has his hand to his forehead.

Without knowing why he has his hand to his forehead, can't you imagine some reason, suppose some reason for it? He is counting and perhaps having his hand to his forehead helps him.

Do you really believe that having his hand to his forehead help him to count? I don't know, some people scratch their heads when thinking, while others close their eyes, wrinkle their foreheads, frown, bite their lips, bite their nails, put the tips of the fingers of one hand against the tip of the fingers of the other hand, rub their hands together or, as some one has expressed it, wash their hands with impalpable soap in invisible water; there are a thousand and one things that people do in such a case.

Do you believe that any of the acts you have mentioned help one in thinking or counting? How can I answer your question, I don't even know what thinking is, nor how I think; I must suppose that the persons who do the things I have mentioned find the doing of them of some assistance or they would not do them.

Do you do any of these things when you are thinking? No I don't
What is your particular trick? I suck my pencil.

Oh you suck your pencil, does sucking your pencil help you? I suppose it does.

Now listen attentively to me, some day when you are sucking your pencil you'll swallow it and do you know what you'll have to do then? No, I don't but I should like to.

Well you'll have to eat a slate.

Why shall I have to eat a slate if I swallow my pencil?

You shall have to eat a slate so that you may be all write inside.

Why, sir, that is a play upon words, a sun, and you told me in one of the previous lessons that a pun is the very lowest form of wit.

Did I; and you are astonished at me making a pun? Yes sir, I am very much surprised at you doing such a thing.

Don't be astonished, don't be surprised, a pun, the lowest form of wit is good enough for persons who while thinking suck pencils.

My advice is to cure yourself of the habit of sucking your pencil. If you must suck something suck a sugar-stick, then at least your thoughts will be sweet.

You have said that the man is counting, why is he counting? He is counting to see if the solution of the problem is right or correct.

What has he in his left hand? He has a book in his left hand.

Is the book open or closed? It is open.

What part of the book do you see? I see the book's cover.

Don't say the book's cover say *the cover of the book*; we say the man's hand, the boy's head, the horse's mane, the dog's tail, and the cover of the book.

Is there anything printed on the cover? Yes there is something printed on the cover.

Can you read what is printed on the cover? Yes, I can read it.

Read it. School Arithmetic.

What then is the book? It is an Arithmetic.

What is an arithmetic? It is a schoolbook containing the explanation of the different rules of arithmetic with numerous exercises consisting of problems to be solved.

Why is the man holding the arithmetic open? He is holding it open to see if the problem as put down agrees with the details given in the arithmetic.

Does the man look pleased or vexed? He looks pleased.

Why do you say he looks pleased? I say he looks pleased because he is smiling.

Is pleasure the only expression on his face? No there is another's expressions mixed with the pleasure.

What is the other expression? I don't know the word to express it in spite of Boileau; perhaps it is *troubled*, no embarrassed would be better.

Your answer is not bad at all, but the proper word is bewildered or better still puzzled; he is pleased to find that his son is so clever but he is not absolutely sure if the solution is right or not, he does not like to say that it is right in case it should be wrong, he does not want to say that it is wrong in case it should be right, and he won't say that he is not sure for fear of losing the boy's good opinion of his superior knowledge.

What does the boy think? He thinks that his father is puzzled.

What is the expression on his face. It is one of amused satisfaction. He is not displeased to see his father who is always so sure of everything in doubt over a problem which he has solved.

Why do you say the boy's expression is one of amused satisfaction? I say it because on his face there is a sly smile and his lips are covered with the fingers of his left-hand to prevent him from laughing out loud.

Is the man old or young? He is about sixty years old.

What makes you think him so old? I think him so old because his hair, his moustache and eyebrows are white.

Is he a big strong man? Yes, he is a big strong man.

How do you know that he is strong? I know that he is strong by the size of his arms, by his head and jaws.

Has he good features? Yes he has very good features.

How old is the boy? He is between twelve and fourteen years old.

Is he sitting or standing? He is standing.

Is the boy's father sitting or standing? He is sitting.

Does the boy resemble his father? Yes he resembles him very much.

Name some features in which the boy resembles his father very much.

The boy's forehead, eyebrows, cheeks, and nose are very like his father's.

Give a brief description of the picture.—In the picture there are two persons, a man about sixty years old, and a boy, about fourteen, from their great resemblance evidently father and son. The man is sitting on a chair, an open Arithmetic in his left-hand, a slate, with a problem worked on it, lying before him; the fingers of his left hand, holding a slate pencil, are pressed to his forehead. He is going over the problem very carefully; his face shows pleasure at his son's smartness and doubt, which he is afraid to express as to the correctness of the solution. The boy is standing behind his father, a little to his left with his right-hand resting on the old man's shoulder. The boy's lips are covered with the fingers of his left-hand and on his face there is a self satisfied smile at the thought that his father is puzzled.

J. AHERN

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

VIII.—L'ÉGLISE ET LE PAPE

LE CHRÉTIEN CROIT QUE JÉSUS-CHRIST A FONDÉ L'ÉGLISE CATHOLIQUE. IL OBÉIT AU PAPE ET AUX ÉVÊQUES.

Qu'est-ce qu'a fait Jésus-Christ en prêchant l'Évangile?

Il a établi la sainte Église catholique.

Pourquoi l'a-t-il établie?

Pour qu'elle nous aide à faire notre salut.

Qui Jésus-Christ a-t-il mis à la tête de l'Église?

Son apôtre saint Pierre, dont le Pape est le successeur.

Quel est le pouvoir du Pape?

C'est celui de gouverner toute l'Église au nom de Jésus-Christ.

Par qui le Pape est-il aidé en cela?

Par les évêques et les prêtres.

Quels sont nos devoirs envers eux?

Nous devons les respecter et leur obéir pour nous sauver.

Les chrétiens doivent-ils prier les uns pour les autres?

Oui, c'est ce qu'on appelle la communion des Saints.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LES Outils

L'aiguille sert à la couturière, au tailleur et au tapissier. Le marteau est employé par le forgeron, le charpentier, le menuisier. La plume sert à l'écolier, à l'écrivain, à l'architecte. La pelle est l'outil du jardinier et du terrassier. La truelle sert au maçon.

EXERCICES.—Trouver dans la dictée: 1° les noms de *personnes*,—2° les noms de *choses*,—3° les noms communs,—4° les noms au singulier,—5° les noms au pluriel.

II

LE MOULIN

Comme il est joli le moulin de notre village! On entend de loin son continuel tic tac, mais sans voir la mesure à travers l'épais fouillis de verdure. En hiver seulement sa muraille grise apparaît entre les branches. Sur le grand bras de la rivière une digue barre le courant qui forme une belle cascade écumeuse.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Tic tac*: le bruit régulier de la mécanique;—ce mot est une imitation de bruit; on dit de même le *glouglou*, le *froufrou*, le *cliquetis*, etc.—*Masure*: une vieille maison qui tombe en ruines.—*Le grand bras*: le courant le plus important de la rivière qui se partage plus haut d'une façon inégale.—*Digue*: une barrière solide construite pour retenir les eaux et élever leur niveau; on dit plutôt en ce sens un *barrage*.—*Écumeuse*: couverte de cette espèce de mousse blanche qui se forme dans l'eau violemment agitée;—*une chute d'eau, une cataracte*?

RÉCITATION

I

LA POMME DE TERRE

Hélène dans un champ déterre
Une pomme de terre;
Elle y porte la dent.

O papa, qu'elle est dure et fade!
J'en ai le cœur malade,
Dit-elle, en la jetant.

—C'est vrai, dit le père; mais donne,
Et nous la rendrons bonne
En la cuisant au feu.

Ainsi notre âme ingrate et dure
Transforme sa nature
Par la grâce de Dieu.

QUESTIONS.—Que signifie *déterrer*?—Comment Hélène trouva-t-elle la pomme de terre?—Comment le père la rendit-elle bonne?—Comment notre âme est-elle transformée?—Qu'est-ce que la grâce?—Comment l'obtenons-nous?

II

NE VOUS METTEZ PAS EN COLÈRE

Dans la cour de l'école, pendant une récréation, Émile jouait aux billes et Eugène faisait rouler un cerceau. Eugène envoya, par mégarde, son cerceau à travers les billes d'Émile et la partie fut interrompue.

Émile se fâcha, prit le cerceau et le brisa de dépit.

Mais, voyant pleurer son camarade, il regretta son emportement, et, pour se punir, il alla jeter ses billes dans la rue voisine.

"Tu vois mon repentir, dit-il à Eugène; pardonne-moi à présent que je me suis puni moi-même."

Eugène répondit:

"Il valait mieux ne pas t'emporter comme tu l'as fait: tu aurais encore tes billes, et moi, mon cerceau."

On ne peut pas toujours réparer le mal que l'on a fait.

QUESTIONNAIRE.—De qui parle-t-on dans ce récit? Où et à quel moment de la journée se passe la scène dont on vient de vous parler? Quelle fut la cause de la querelle qui s'éleva entre ces deux enfants? Comment Émile manifesta-t-il son repentir? Quelle morale peut-on tirer de cette histoire?

CANEVAS.—Émile et Eugène jouent... Partie de billes interrompue... Émile se met en colère, puis il se repent. Eugène lui fait des observations.

Cours moyen

DICTÉES

I

LA ROUILLE USE PLUS QUE LE TRAVAIL

Voyez les outils d'un bon menuisier qui est à l'œuvre du matin au soir; ils sont bien affilés, nets et reluisants et tout annonce qu'ils feront un long et bon service. Au contraire, jetez les yeux sur cet établi d'un amateur nonchalant qui laisse passer des mois sans mettre la main à sa varlope et à son ciseau: le fer de ses outils est taché, émoussé, rongé par la rouille. Encore un peu, tout cela sera digne de la charrette du marchand de vieilles ferrailles.

EXERCICES.—Dire ce que c'est que la *rouille*—sur quoi on la voit,—à la suite de quoi,—effets qu'elle produit,—son nom scientifique (*oxyde de fer*).

—Expliquer: *nonchalant, établi, varlope, affilés, émoussé, ferrailles*.

—Synonymes de *nonchalant*? (*indolent, négligent, fainéant, paresseux*).

—Fonction de *travail* dans le titre de la dictée? Formes du pluriel de *travail, œil*.

—Familles des mots *outil, œuvre, mois, fer, char*.—Contraires de *net, reluisant, long, bon*.

—Souligner d'un trait l'article *simple*,—de deux traits l'article *élidé* et d'une croix l'article *contracté*.

—Analyser les adjectifs possessifs de la dictée.

II

SAINT VINCENT DE PAUL

Saint Vincent de Paul naquit au XVI^e siècle dans *cette* région du Midi de la France qui s'appelle aujourd'hui le département des Landes. *Ce* petit hameau, *cette* pauvre maison où il a vu le jour reçoivent chaque année, la visite de plusieurs centaines de personnes, qui viennent là pour honorer sa mémoire et pour satisfaire leur piété. *Cet* admirable saint remplit sa vie par la charité. *Cette* renommée attachée à son nom, *ces* éloges qu'on lui a prodigués ne sont pas exagérés, car ses mérites ont surpassé sa gloire. Il s'occupa spécialement des pauvres enfants abandonnés, de ces petits innocents privés de leur père et de leur

mère, et qui ne pourraient vivre sans la charité d'autrui. Il fonda des associations de gens de bien pour les recueillir, des maisons pour les abriter, et des sociétés de bienfaisance composées de *ces* femmes admirables qu'on appelle les sœurs de charité, qui leur préparaient des vêtements.

Les services que saint Vincent de Paul a rendus à l'État, à la région, à l'humanité, ont placé ce saint au premier rang de ceux que l'on honore, de ceux que l'on prie pour les malheureux et les pauvres.

EXPLICATIONS.—Saint Vincent de Paul, dont il s'agit ici, était né en 1576. Il fonda la congrégation des *Sœurs de charité*, celles des *Prêtres de la Mission* ou *Lazaristes*, et l'œuvre des *Enfants trouvés*. Il mourut en 1660. On le fête le 19 juillet.

L'endroit où est né ce saint est-il très fréquenté? Pourquoi y vient-on en pèlerinage? De quoi s'occupait-il spécialement? Comment appelle-t-on les enfants qui n'ont ni père ni mère? Pour qui surtout prie-t-on ce saint?

Quel est l'aspect de la plus grande partie du département des Landes?—Qu'est-ce qu'un hameau?—Que signifient ces expressions: *où il a vu le jour*?—*remplit sa vie par la charité*?—Qu'est-ce que la *renommée*? (Gloire, réputation connue partout.)—Pourquoi les petits enfants sont-ils appelés innocents? (Parce que, par le baptême, ils sont rendus absolument purs et qu'ils restent ainsi jusqu'à ce qu'ils aient le malheur de commettre volontairement le mal.)—Qui désigne-t-on par ce mot *autrui*? (Notre prochain, tous les autres hommes.)

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE.—Quel est le masculin de l'adjectif *cette*?—Dans quel cas le masculin est-il *cet* au lieu de *ce*?—Citez une phrase de la dictée où l'on ne pourrait pas employer *ce* à la place de *cet*.—Citez une phrase de la dictée où *ces* est du féminin, et une phrase où il est du masculin.—Pourquoi faut-il des majuscules au commencement des mots *France* et *Londres*?—Citez un mot de la famille d'*honorer* qui ne suit pas la même orthographe. (*Honneur*, qui prend deux *n*, alors que *honorable*, *honorifique*, n'en prennent qu'un.)—Citez quelques mots terminés comme *mémoire*. (*Gloire, poire, foire, rôtissoire, écumoire, baignoire, passoire, etc.*...)—A quoi reconnaissez-vous qu'il faut un *t* final à *innocent*?

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée en soulignant tous les adjectifs *déterminatifs*, et

en indiquant leur espèce. Ex.: Saint Vincent de Paul naquit au XVII^e siècle dans *cette* (adject. démonstr.), région du Midi..., etc...

2. Formez dix phrases avec l'adjectif *ce* suivi d'un nom d'animal; dix phrases avec l'adjectif *cet* suivi d'un nom quelconque; dix phrases avec l'adjectif *cette* suivi d'un nom de fleur; dix phrases avec l'adjectif suivi d'un nom de vêtement.

3. (Revision.) Formez et épelez dix phrases avec un adjectif qualificatif se rapportant à deux noms, l'un masculin, l'autre féminin. Ex.: Le soleil et la lune sont brillants.

Analyse grammaticale: Ce grand saint, cet homme admirable était plein de charité.

RÉCITATION

L'AVEUGLE ET LE SOURD

Deux vieillards milanais, compagnons d'infor-
[tune,

Même âge, même humeur, et côte à côte assis,
Goûtaient le frais du soir par un beau clair de
Et s'égayaient par maints récits [lune,
Qu'ils disaient vrais; au fond, ce n'étaient que

[purs songes;

Las enfin de rêver, l'homme privé du jour:

"Qui de nous dira le plus grand mensonge ?

Parions à diner.—Tope, reprit le sourd,

La poule au pot. Mais, puisque tu provoques,

A toi de commencer; parle sans équivoques,

Je te répondrai sans détour."

L'aveugle alors, du doigt montrant l'immense
[plaine

Où tant de fois jadis flotta l'aigle romaine:

"Je vois là-bas, là-bas, au bout de l'horizon,

A vingt milles d'ici... devine... Une maison ?

Bernique. Un clocher ? Point. Je vois sur un

Une fourmi qui se promène." [grand chêne

—Merveille! dit le sourd, fallait-il tant chercher

Tu vois une fourmi!... moi, je l'entends

[marcher."

LAYET

RÉDACTION

LE VENT

Le vent c'est de l'air agité. Il est brûlant,
tiède ou froid, léger ou violent.

Il est d'une grande utilité.

Il porte les nuages qui vont répandre la pluie un peu partout. Il fait tourner la roue du moulin, gonfle les voiles des navires, porte les graines des plantes, etc.

Il a aussi ses inconvénients et même ses dangers.

Il soulève la poussière, fait tomber les fruits des arbres. Sa violence est telle, quelquefois, qu'il enlève les toitures, déracine les arbres. Sur mer il soulève les flots et parfois engloutit les vaisseaux.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que le vent ? Est-il froid ou chaud ? Quels services nous rend-il ? N'occasionne-t-il pas quelques désagréments, quelques dégâts sur terre ? Sur mer ?

CANEVAS.—Air agité.—Ses états.—Avantages.—Inconvénients.

Cours supérieur

DICTÉES

I

PORTRAIT DE FRONTENAC (1690)

Louis de Buade, comte de Frontenac, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et gouverneur de la Nouvelle-France, avait alors *soixante-dix ans*; *on ne lui en aurait pas donné soixante, tant il était vert*, actif et vigoureux encore. *Figure martiale, maintien plein de distinction et de grâce, extérieur à la fois digne, imposant et sévère*, il était le vrai type de ces gentilshommes français, *moitié soldats, moitié courtisans*, qui brillaient alors au premier rang, tant à la cour qu'à l'armée du *grand roi*. Son ceil noir *étincelait* sous un front à peine sillonné de rides légères, tandis que son nez en bec d'aigle et ses lèvres minces *qui commençaient à fuir le menton un peu trop proéminent, donnaient à l'ensemble de sa physionomie un air spirituel, mais impératif*. Sa tête, ornée d'une perruque légèrement poudrée et à torsades ou tire-bouchons descendant à droite et à gauche de sa *mâle* figure, était coiffée d'un chapeau à trois cornes *bordé d'or*. Son manteau de voyage, de couleur sombre, aussi galonné d'or, laissait entrevoir un long *justaucorps* gris à parements et à retroussis de couleurs *tranchantes*, et en dessous une courte veste brodée. Il portait

encore des nœuds de cravate de dentelle, des nœuds d'épaule et d'épée. Le bas de ses *chausses* s'engouffrait en bouffant dans des bottes de chasse évasées par le haut. Les poignets de ses mains blanches, mais amaigris par l'âge, se perdaient dans les gracieux plis de deux manchettes de dentelle. Enfin un large baudrier, tout bordé d'or, lui descendait de l'épaule droite au côté gauche et retenait une brillante épée, dont le bout du fourreau relevait le manteau par derrière, tandis que la poignée, appuyée sur sa hanche gauche, laissait miroiter à la lumière les pierreries dont la *garde* était ornée.

JOS. MARMETTE,
(François de Bienville)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*soixante-dix*: éviter de dire *soixante et dix*, *soixante et douze*, etc., la conjonction *et* ne se met qu'à *soixante et onze*; ailleurs on la remplace par le trait d'union.—*On ne lui en aurait... tant il était...*: Comment feriez-vous pour intervertir ces deux propositions? *Il était encore si vert... qu'on ne lui en aurait pas donné soixante.*—*Figure martiale, maintien... extérieur*: Quelle est la fonction de ces membres de phrase? Ce sont des compléments qualificatifs du pronom *il* (Frontenac) sujet principal de la phrase. Que signifie *figure martiale*? *figure de guerrier*: *martial* est l'adjectif fait avec *Mars*, dieu de la guerre chez les anciens Romains.—*Moitié soldat, moitié courtisans*: qu'est-ce que le mot *moitié*? Que signifie-t-il? remplacez-le par un équivalent: *à demi* (qui veut dire *demiment*, inusité); c'est donc un adverbe qui modifie *soldats* et *courtisans*, employés ici adjectivement, puisqu'ils sont compléments qualificatifs de *gentilshommes*.—*grand roi*: de quel roi s'agit-il? de *Louis XIV*, roi de France, qui a régné pendant *soixante-douze ans*.—*étincelait*: quand met-on deux *l*? devant une syllabe muette: il *étincelle*, il *étincellera*... Rappeler les remarques sur les verbes en *eler*, *eter*.—*qui commençaient à fuir le menton*: que signifie cette expression? les lèvres se retiraient en arrière comme il arrive dans la vieillesse.—*proéminent*: le sujet? *son nez* et *ses lèvres*.—*bordé*: accord avec *chapeau* et non avec *cornes*; *chapeau à trois cornes* pourrait se remplacer par *tricornes*; ce n'était pas les cornes qui étaient bordées, mais le chapeau.—*justaucorps*: un habit serré, ajusté, (*juste au corps*)

tranchantes: qui se distinguent nettement des autres couleurs, qui forment contraste; le *rouge* à côté du *bleu* est tranchant; à côté du *violet* il ne l'est plus, parce que le *violet* est une couleur intermédiaire qui tient du *rouge* et du *bleu*.—*Chausses*: culottes très larges; on disait aussi *hauts de chausses*.—*garde*: partie de la poignée qui protège la main.

On peut faire trouver oralement tous les *verbes* et les *sujets* et *compléments* de ces verbes. Faire indiquer aussi le *mode*, le *temps*, la *personne* de chacun.

ANALYSE

Un large baudrier, tout bordé d'or, lui descendait de l'épaule droite au côté gauche et retenait une brillante épée dont le bout du fourreau relevait le manteau par derrière.

Deux propositions: une *principale* et une *complétive explicative*.

1° PRINCIPALE: Un large baudrier, tout bordé d'or, lui descendait de l'épaule droite au côté gauche et retenait une épée.

2° COMPLÉTIVE EXPLICATIVE: dont le bout du fourreau relevait le manteau par derrière.

Remarques sur les principales difficultés:

bordé: ce mot modifié par l'adverbe *tout* et déterminé par *d'or* (*de or*), est un qualificatif de *baudrier*, le sujet de la principale.

lui: pour analyser *lui* il faut comprendre la proposition comme suit: un baudrier descendait de l'épaule droite au côté gauche de *lui*. C'est donc un complément déterminatif de *épaule* et de *côté*.

descendait et retenait: ces deux verbes ont le même sujet: *baudrier*. C'est pourquoi ils sont liés par la conjonction *et*.

dont: (de l'épée) pour trouver la fonction de *dont* (pronom conjonctif), il faut tourner ainsi: le bout du fourreau de l'épée relevait le manteau. *Dont* est donc complément déterminatif de *fourreau* qui lui-même est complément déterminatif de *bout*.

par derrière: est la locution adverbiale qui veut dire *arrièrément*; c'est un complément circonstanciel de *relevait*.

Nous croyons avoir, par ces remarques, aidé à vaincre les principales difficultés d'analyse que l'on trouve dans cette phrase.

II

LA PRIÈRE EN FAMILLE

Représentons-nous une de ces scènes délicieuses, dignes de fixer les complaisances du Ciel même. L'heure venue, toute la famille s'assemble pour prier. Tous les membres qui la composent sont exacts au rendez-vous de l'adoration et de l'action de grâces. Le père, la mère, leurs fils et leurs filles, les serviteurs et les servantes, tous enfin, depuis l'aïeul au cheveux blancs jusqu'au petit enfant qui balbutie le nom de Dieu, les voilà tous humblement agenouillés devant le crucifix, précieuse et chère relique léguée par les ancêtres, dont il a aussi entendu les vœux et béni les larmes. Le père ou la mère prononce à haute voix les oraisons saintes, tous les assistants y répondent en chœur; chœurs émules sur la terre des concerts des anges dans le ciel, et dont la voix montant vers Dieu comme la fumée de l'encens, remplit toute la maison d'une odeur d'édification".

Cardinal GIRAUD

RÉCITATION

ÉCRIT AU BAS D'UN CRUCIFIX

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure.
 Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit.
 Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit.
 Vous qui passez, venez à lui, car il demeure.

VICTOR HUGO

COMPOSITION

LES "FABLES" D'APRÈS LA FONTAINE

Montrer par des exemples tirés des fables de La Fontaine, la justesse de la définition ci-après qu'il donne de la fable:

"J'oppose quelquefois, par une double image,
 "Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,
 "Les agneaux aux loups ravissants.
 "La mouche à la fourmi, faisant de cet ouvrage
 "Une ample comédie à cent actes divers,
 "Dont la scène est l'univers.

CANEVAS.—1. Le contraste, source de beauté dans la nature et dans l'art.—2. Effets de l'oppo-

sition des caractères dans les fables de La Fontaine.— 3. Montrer qu'elles sont une ample comédie à cent actes divers.

DÉVELOPPEMENT

1. Une des grandes sources de la beauté naturelle et de la beauté artistique, c'est le contraste. Les sites les plus grandioses sont ceux qui opposent les gorges profondes aux montagnes élevées, qui nous montrent, au sein de vallées riantes et fertiles, tapissées de verdure, des sommets couronnés de neiges éternelles.

"Monts gelés et fleuris, trônes des deux saisons,
 "Dont le front est de glace et le pied de gazon."

Le touriste, en quête de délicieuses impressions aussi bien que de curieuses découvertes, visite la Suisse après l'Italie, les ruines d'Athènes et de Rome, après les splendides monuments de nos grandes cités modernes.

Le peintre oppose dans ses tableaux, avec un art divin, les rayons et les ombres pour donner plus de relief aux têtes idéales créées par son génie ou à ces reproductions parfaites de types vivants qui immortaliseront son pinceau.

2. Il en est de même dans l'ordre moral. Le contraste accentue la vérité et la met en pleine lumière; le psychologue, le moraliste, l'écrivain tragique n'ignorent pas ce secret. "Tout ce qui est dans la nature est dans l'art", a dit un de nos grands poètes. Nul, peut-être, ne le comprit mieux que La Fontaine.

"J'oppose quelquefois" nous dit-il, "par une [double image

"Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,
 "Les agneaux aux loups ravissants,
 "La mouche à la fourmi, faisant de cet ouvrage
 "Une ample comédie à cent actes divers
 "Dont la scène est l'univers."

Pour lui, la comédie est une action où le contraste des mœurs et des caractères, chez des gens de condition privée, produit les images frappantes de la vie commune. Tantôt l'opposition est mise en présence dans un même tableau. C'est le loup ravisseur invectivant le doux agneau et en faisant sa pâture; le chêne altier et superbe prodiguant sa pitié dédaigneuse au faible et modeste roseau; l'âne, confiant et ingénu, voué à la mort par des juges

iniques, qui s'attribuent le droit de prononcer cette odieuse sentence pour mettre à couvert leurs impardonnables crimes.

Et puis, par un de ces revirements de fortune qui ne sont point nouveaux dans l'histoire des hommes, après le triomphe de la force sur la faiblesse, voici le roi des animaux vaincu et terrassé dans une lutte très inégale par le plus chétif, le plus méprisable des insectes, celui-là même qu'il a nommé tantôt "l'excrément de la terre"! Le renard, ce dupeur par excellence, qui a "cent tours dans son sac", joué par un vieux coq "adroit et matois", sur lequel il avait, pour le soir même, "fondé sa cuisine."

Dans un autre ordre de faits, La Fontaine nous montre "le fils de Souris" secourant sa Majesté Lionne dans un pressant danger, en reconnaissance d'un bienfait reçu; la fourmi sauvée par la colombe qui lui tendit un brin d'herbe au milieu des flots, au moment où elle allait périr.

Dans le monde des envieux, des jaloux, c'est maître Aliboron imitant le petit chien et caressant son maître d'une façon grotesque pour en obtenir un sourire aimable, lequel se change, pour lui, en coups de bâton qui le rendent plus sensé.

Dans la classe des mécontents, ce sont les grenouilles, d'abord fatiguées de l'état démocratique, puis du roi trop débonnaire que Jupin leur a donné et tombant enfin sous la domination d'un souverain despote "qui les croque et qui les tue". Mettant peu à peu profit les dures leçons de l'expérience, les membres s'avisent un jour de se révolter contre l'estomac; ils essayent d'en avoir raison par la famine, c'est une grève en forme; mais, à la faiblesse qu'ils ressentent bientôt, ils s'aperçoivent que l'organe dont ils contestent l'utilité est le foyer qui entretient leur propre vie.

3. Pour faire de ses fables, selon ses propres termes, "une ample comédie à cent actes divers", La Fontaine a transformé chacune d'elles en un drame dont nous pouvons admirer à l'aise tous les éléments. Il a excellé dans la mise en scène aussi bien que dans la conduite de l'action. Son style, admirablement varié et toujours si bien adapté au sujet qu'il traite, est au-dessus de tout éloge; il a les tours les plus délicats de la conversation, le mot pittoresque pour rendre une physionomie vivante et inoubliable, des images si vives et si claires que Buffon lui-même, avec toutes les couleurs de son merveilleux pinceau, ne produit pas d'impression plus forte. Il rend la vérité

familière par la manière dont il l'exprime.

C'est tantôt le père donnant à ses enfants des leçons qui émanent d'une longue expérience.

"Toute puissance est faible, à moins que d'être

Et ailleurs: [unie

"Ne t'attends qu'à toi seul; c'est un commun [proverbe."

Dans les *Loups* et les *Brebis*

"Il faut faire aux méchants guerre continuelle

"La paix est fort bonne de soi,

"J'en conviens; mais de quoi sert-elle

"Avec des ennemis sans foi?"

Il le prémunit contre les apparences trompeuses dans *le Cochet*, *le Chat* et *le Souriceau*:

"Garde toi, tant que tu vivras,

"De juger des gens sur la mine.

Dans le *Chameau* et les *Bâtons* flottants:

"De loin c'est quelque chose,

"Et de près ce n'est rien.

Tantôt c'est l'ami nous insinuant, sous la forme la plus attrayante, un conseil que nous nous garderions bien de rejeter, car il s'offre à notre liberté bien plus qu'il ne s'impose:

"En ce monde il se faut l'un l'autre secourir:

"Si ton voisin vient à mourir,

"C'est sur toi que le fardeau tombe

.....
"La mort ne surprend point le sage.

"Il est toujours prêt à partir,

"S'étant su lui-même avertir

"Du temps où l'on se doit résoudre à ce

[passage.

Il fait entrer tous les sujets dans le cadre modeste de l'apologue antique, même les problèmes les plus élevés de la philosophie. Sans la plus légère apparence de pédanterie, il loue les Maximes de la Rochefoucauld dans *L'Homme et son Image*; il proteste contre les Stoïciens indiscrets qui veulent supprimer la meilleure part de nous-même, la sensibilité, et défend l'âme des bêtes contre Descartes dans *les deux Rats*, *le Renard et l'Œuf*; il relève dans une autre fable les folles présomptions de l'astrologie; il a peint toute la société française de son temps, mieux que cela, toute la société humaine, justifiant ainsi le mot de Taine qui l'appelle "notre HOMÈRE, et son œuvre, notre ÉPOPEE".

(*L'Ecole Française.*)

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

ANTI-ALCOOLIQUE

PENSÉES

“Si les hommes voulaient renoncer à l'alcool, on pourrait fermer les 9-10 des prisons!

LORD COLERIDGE

“Je ne passe jamais devant la vitrine d'un débit de liqueurs sans saluer d'un regard de rage et de terreur le casier de bouteilles aux étiquettes colorées, et sans me dire: Le voilà, l'ancre aux poisons! Le voilà, le laboratoire infâme, où s'élaborent les révolutions, et d'où sortent la stérilité, le rachitisme, la folie, la criminalité!”

DRUMONT

PROBLÈME

Un jeune marié vient de faire baptiser son premier enfant. Il avait pour habitude de prendre comme prétendu fortifiant un verre de brandy de temps en temps. Il a constaté qu'il buvait en moyenne une bouteille par semaine à \$1.00. Il a compris non seulement l'inutilité, mais même le danger d'un pareil usage. Il a donc décidé de mettre le montant ainsi dépensé en boisson chaque année au crédit de son enfant dans une banque à 3% d'intérêts composés jusqu'à son âge de majorité. Quel montant son fils touchera-t-il à cette époque?

R. P. HUGOLIN

AGRICULTURE

LE SORT DE L'AGRICULTEUR

Non seulement l'*agriculteur* remplit dans la société le rôle le plus *utile*, mais c'est à lui qu'est réservé le sort le plus heureux. S'il ne parvient pas toujours à la richesse, il est, du moins, sûr de ne jamais manquer du nécessaire.

Indispensable à tous, il n'a besoin de personne. Puis que de jouissances *morales*, que d'avantages *matériels* il a dans son partage! Sans cesse en présence des œuvres de la nature, il puise dans la contemplation des merveilles de la création, les sentiments de repos moral qui donnent la paix intérieure, *source de la vraie félicité*.

QUESTIONS.—1. Qu'est-ce que l'*agriculteur*? Montrez les avantages de sa profession.

2. Donnez un nom et un verbe de la même famille que *utile*, *moral*, *matériel*.

3. Analysez: *source de la vraie félicité*.

RÉPONSE.—1. *Agriculteur*: celui qui cultive la terre;—synonyme *cultivateur*.—2. *Utile*, *utilité*, *utiliser*,—*moral*, *moralité*, *moraliser*,—*matériel*, *matière*, *matérialiser*.—3. *Source*, n.c.f.s., compl. explicatif (ou appositif) de *paix intérieure de*, prép.

la, art. simpl. f. s. se rapporte à *félicité*.

vraie: adj. qual. f. s. qualifie *félicité*.

félicité: n. c. f. s. compl. déter. de *source*.

ENSEIGNEMENT MENAGER

DICTÉE

POÉSIE DU MÉNAGE

Il peut y avoir, dans les plus humbles soins de la vie, un art de dissimuler ce qui ne plaît point aux yeux; un art de disposer et de choisir sans luxe, sans grands frais, mais de manière à plaire au goût et à l'imagination.

La plus modeste fille du peuple a une fleur sur sa fenêtre; n'est-ce point une preuve que

la vie peut être ornée dans toutes les conditions? L'élégance de la vie n'a rien qui soit contraire à la morale, quand elle n'est point disproportionnée avec les moyens que nous donne la fortune; est-ce que la nature n'est pas élégante? Le ménage a donc son élégance, sa beauté, sa poésie même. Le coin du feu, la table ronde, le repas du soir, la toilette de l'enfant, voilà la poésie de la famille.

QUESTIONS.—1. Dire ce que l'auteur entend par la *poésie du ménage*. Le mot *poésie* est-il

employé dans son sens propre ?

—R. *Poésie du ménage*: tout ce qu'il y a d'aimable, d'attrayant dans le ménage. Le mot poésie n'est pas employé ici dans son sens propre il désigne, proprement, un langage qui a une *mesure*, comme la musique (une mesure de sons ou de syllabes), et qui, en général, s'adapte mieux que le langage ordinaire aux idées élevées ou délicates, qui les grave mieux dans l'esprit. La poésie française n'est pas seulement *mesurée*, elle a une *rime*. Le mot *poésie* en ce cas, est l'opposé de *prose* (langage sans mesure rigoureuse et sans rime). Mais on attribue souvent au même terme une acception plus large: on entend par *poésie* tout ce qui inspire ou traduit le sentiment du beau. Le beau et le bien s'identifient l'un à l'autre quand l'esprit et le cœur sont également satisfaits. On peut donc concevoir une *poésie* du ménage, quand le ménage offre au cœur et à l'esprit les plus douces satisfactions.

2. Que signifient les expressions: *se vivifier*, *se dissimuler* ?

—R. *Se vivifie*: prend la vie, de la force.—
Dissimuler: agir de manière à donner le change sur ses idées, sur ses intentions, sur ses senti-

ments, à ne pas les faire connaître tels qu'ils sont.

R. Remplacer *sans grands frais*, par une expression ayant le même sens.

—R. *Disproportionné*: préfixe *dis*, qui marque l'écartement; qui s'écarte des *proportions* convenables. Le mot *proportion* peut lui-même se décomposer en deux éléments: le préfixe *pro*, pour, et le substantif *portion*, partie (*proportion* signifie rapport des parties entre elles et avec leur tout). Rapprocher: *proportionner*, *proportionnel*, *proportionnellement*.

4. Décomposer et expliquer le mot *disproportionnée*; citez les mots de la même famille.

—R. *Sans grands frais*: économiquement, à bon marché.

5. Analyser grammaticalement les mots: *que nous donne la fortune*.

—R. *Que nous donne la fortune*:

que, pr. conj., compl. dir. de *donne*.

nous, pr. pers., compl. ind. de *donne*.

donne, v. tr. 3e pers. prés. de l'ind. 1ère conj.

la, art. s. se rapporte à *fortune*.

fortune, n. c. f. s. sujet de *donne*.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES ET RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Sachant que 16 est un diviseur dont 27 est le quotient, la division n'ayant pas de reste, comment obtient-on le dividende ? 3

Rép. 16 est contenu 27 fois dans le dividende, donc le dividende est 27 fois 16 = 432.

2. Sachant que 27 est un diviseur dont 34 est le quotient, la division ayant 16 pour reste, comment obtient-on le dividende ? 4

Rép. 27 est contenu 34 fois dans le dividende et il y a un reste de 16, donc le dividende est 34 fois 27, plus 16 = $(34 \times 27) + 16 = 934$.

3. Sachant que 3546 est le dividende, 73 le quotient et 42 le reste, comment obtient-on le diviseur ?

Rép. Le dividende 3546, est égale à 42 de plus que 73 fois le diviseur, donc en soustrayant 42 de 3546 on a 73 fois le diviseur.

$$3546 - 42 = 3504 = 73 \text{ fois le diviseur.}$$

$$3504 \div 73 = 48, \text{ le diviseur.}$$

4. La différence de deux nombres est 1036 et leur quotient est 29. Quels sont ces nombres ?

Solution: Le petit nombre est contenu dans le grand 29 fois; la différence entre les deux nombres contiendra le petit nombre 28 fois. Donc $1036 = 28$ fois le petit nombre.

$$1036 \div 28 = 37, \text{ le petit nombre. } \textit{Rép.}$$

$$1036 + 37 = 1073, \text{ le grand nombre. } \textit{Rép.}$$

5. Un rentier peut dépenser \$238 par mois, mais il doit \$8640 qu'il veut solder en 6 paiements égaux d'année en année. De combien doit-il réduire sa dépense mensuelle ?

Solution: $\$8640 \div 6 = \1440 , ce qu'il doit payer chaque année.

$$\$1440 \div 12 = \$120 \text{ par mois. } \textit{Rép.}$$

$$\text{Il lui restera à dépenser } \$238 - \$120 = \$118.$$

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Rangez par ordre de grandeur les fractions $\frac{10}{17}$, $\frac{11}{15}$, $\frac{4}{5}$, $\frac{7}{9}$.

Solution: Le plus petit multiple commun de 17, 15, 5 et 9 est 765.

Il faut convertir ces fractions en d'autres fractions ayant 765 pour dénominateur.

$$\frac{10}{17} = \frac{450}{765}; \frac{11}{15} = \frac{561}{765}; \frac{4}{5} = \frac{612}{765}; \frac{7}{9} = \frac{595}{765}.$$

$$\text{Par ordre de grandeur: } \frac{4}{5}, \frac{7}{9}, \frac{11}{15}, \frac{10}{17}. \textit{ Rép.}$$

2. La roue d'une voiture a une circonférence de 3 verges $\frac{4}{7}$. Combien cette roue a-t-elle fait de tours dans un voyage de 45 milles ?

Solution: Dans 1 mille il y a 1760 verges.

$$(1760 \times 45) \div 3\frac{4}{7} = 79200 \text{ verges} \div 3\frac{4}{7} = 79200 \times \frac{7}{25} = 22176 \text{ tours.}$$

3. Partagez \$1980 en deux parties proportionnelles aux fractions $\frac{2}{3}$ et $\frac{4}{5}$.

$$\textit{Solution: } \frac{2}{3} = \frac{10}{15}$$

$$\frac{4}{5} = \frac{12}{15}$$

Il faut partager \$1980 dans le rapport des nombres 10 et 12.

$$10 + 12 = 22.$$

$$\text{La 1ère} = \frac{10}{22} = \frac{5}{11} \text{ de } \$1980 = 5 \times 180 = \$900. \textit{ Rép.}$$

$$\text{La 2de} = \frac{12}{22} = \frac{6}{11} \text{ de } \$1980 = 6 \times 180 = \$1080. \textit{ Rép.}$$

4. Partagez \$40 entre trois personnes, de manière que les deux premières parts soient égales et que celle de la troisième soit égale aux $\frac{2}{3}$ de celle de la première.

Solution: Mettons \$1 pour la 1ère, alors \$1 pour la 2e et $\frac{2}{3}$ pour la 3e.

$$\frac{3}{3} + \frac{3}{3} + \frac{2}{3} = \frac{8}{3}.$$

Ainsi sur 8 parties la 1ère personne recevra 3 parties ou les $\frac{3}{8}$ du tout, c'est-à-dire de \$40; $\frac{3}{8}$ de 40 = $3 \times 5 = \$15. \textit{ Rép.}$



UN PROBLÈME DIFFICILE.....

(Voir "Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle"
au chapitre de la Méthodologie).

a tra
Que

au 1
(881
revie

revie

égale
trois

lère.

3e pa

l'autr
On d
gains

La seconde personne recevra aussi \$15. *Rép.*

La troisième recevra les $\frac{2}{3} = \frac{1}{4}$ de \$40 = \$10. *Rép.*

5. Trois terrassiers ont reçu \$81 pour creuser une citerne; le premier a travaillé pendant $3\frac{3}{4}$ jours, le deuxième $5\frac{1}{4}$ jours et le troisième 6 jours. Que revient-il à chaque ouvrier?

Solution: $3\frac{3}{4} + 5\frac{1}{4} + 6 = 15$ jours en tout.

$(81 \div 15) 3\frac{3}{4} = (81 \times 3\frac{3}{4}) \div 15 = \$81 \times \frac{1}{4} = \$20\frac{1}{4}$, ce qui revient au 1er. *Rép.*

$(\$81 \div 15) \times 5\frac{1}{4} = (81 \times 5\frac{1}{4}) \div 15 = \$81 \times \frac{7}{20} = \frac{567}{20} = \$28\frac{7}{20}$, ce qui revient au 2e. *Rép.*

$(\$81 \div 15) \times 6 = (81 \times 6) \div 15 = 81 \times \frac{2}{5} = \frac{162}{5} = \$32\frac{2}{5}$, ce qui revient au 3e. *Rép.*

6. Partagez \$1260 en trois parties, de manière que les $\frac{2}{5}$ de la première égalent les $\frac{4}{7}$ de la deuxième, et que les $\frac{2}{5}$ de la deuxième égalent les $\frac{3}{4}$ de la troisième.

Solution: Soit \$1 ou $\frac{1}{4}$ la troisième.

$\frac{2}{5}$ de la 2e = $\frac{3}{4}$ de la troisième.

$\frac{1}{5}$ de la 2e = $\frac{3}{4} \div 2 = \frac{3}{8}$ de la troisième.

$\frac{5}{4}$ de la 2e = $\frac{3}{4} \times \frac{5}{2} = \frac{15}{8}$ de la troisième.

Ainsi pour chaque \$1 dans la 3e il y aura $\frac{15}{8}$ dans la 2e.

Les $\frac{2}{5}$ de la 1ère = $\frac{4}{7}$ de la 2e, c'est-à-dire les $\frac{4}{7}$ de $\frac{15}{8} = \frac{15}{14}$ de la 3e.

$\frac{1}{3}$ de la 1ère = $\frac{15}{14} \div 2 = \frac{15}{28}$ de la 3e.

$\frac{3}{8}$ de la 1ère = $\frac{15}{14} \times \frac{3}{2} = \frac{45}{28}$ de la 3e.

Ainsi pour chaque \$1 dans la 3e, il y aura $\frac{15}{8}$ dans la 2e et $\frac{45}{28}$ dans la 1ère.

$\$1 + \frac{15}{8} + \frac{45}{28} = \$1 + \frac{105}{56} + \frac{90}{56} = \$4\frac{27}{56}$

$1260 \div 4\frac{27}{56} = 1260 \div \frac{251}{56} = 1260 \times \frac{56}{251} = \frac{70560}{251} = \$281\frac{29}{251}$, la 3e partie. *Rép.*

La 2e partie = $\frac{15}{8}$ de la 3e, c'est-à-dire $\frac{15}{8}$ de $\frac{70560}{251}$.

$\frac{70560}{251} \times \frac{15}{8} = \frac{8820}{251} \times 15 = \frac{132300}{251} = \$527\frac{23}{251}$, la 2e partie. *Rép.*

La 1ère partie = $\frac{45}{28}$ de la 3e partie, c'est-à-dire $\frac{45}{28}$ de $\frac{70560}{251}$.

$\frac{70560}{251} \times \frac{45}{28} = \frac{2520}{251} \times 45 = \frac{113400}{251} = \$451\frac{99}{251}$, la 1ère partie. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Deux associés ont fait une entreprise. L'un a mis \$25640 et l'autre \$22400. Le premier a reçu \$648 de gain de plus que le deuxième. On demande le gain de chacun.

Solution: $\$25640 - \$22400 = \$3240$, la différence entre les mises.

Cette différence des mises a produit une différence de \$648 dans les gains.

$(\$648 \div 3240) 25640 = (648 \times 25640) \div 3240 = \$25640 \div 5 = \$5128$,
le gain du 1er. *Rép.*

$(\$648 \div 3240) \times 22400 = (648 \times 22400) \div 3240 = \$22400 \div 5 =$
 $\$4480$, le gain du 2e. *Rép.*

2. Deux entrepreneurs, ayant mis dans une affaire \$37000, réalisent un bénéfice égal à 7% du capital. La part du premier est \$1190. Trouvez leurs mises et le bénéfice du deuxième.

Solution: $\$1190 \div 0.07 = \17000 , la mise du 1er. *Rép.*

$\$37000 - \$17000 = \$20000$, la mise du 2e. *Rép.*

$\$20000 \times 0.07 = \1400 , le bénéfice du 2e. *Rép.*

3. Deux industriels ont mis dans une entreprise: le premier \$8000 pendant 5 ans, et le deuxième \$11500 pendant 3 ans. Calculez ce qui revient à chacun, le bénéfice total étant de \$10430.

Solution: \$8000 pendant 5 ans rapportent autant que 5 fois \$8000, c'est-à-dire \$40000 pendant 1 an; \$11500 pendant 3 ans rapportent autant que 3 fois \$11500, c'est-à-dire \$34500 pendant 1 an.

$\$40000 + \$34500 = \$74500$ pendant 1 an rapportent \$10430.

$(\$10430 \div 74500) \times 40000 = (\$10430 \times 40000) \div 74500 = \5600 ,
gain du 1er. *Rép.*

$(\$10430 \div 74500) \times 34500 = (\$10430 \times 34500) \div 74500 = \4830 ,
gain du 2nd.

4. On fait dissoudre du caoutchouc dans du naphte, à raison de 1 livre de caoutchouc, pour 5 livres de naphte. Le caoutchouc coûtant \$1.20 la livre, et le naphte \$0.06 la livre, quel est le prix de revient de 72 livres de la dissolution ?

Solution:

1 livre de caoutchouc à \$1.20 = \$1.20

5 livres de naphte à \$0.06 = \$0.30

6 livres de dissolution \$1.50

$(\$1.50 \div 6) \times 72 = \$0.25 \times 72 = \$18$. *Rép.*

5. Un épicier a trois sortes de café, à savoir: 61 livres à \$0.45 la livre, 34 livres à \$0.35 la livre et 18 livres à \$0.52 la livre. Il les mélange et veut, en les revendant, gagner 6% sur le tout. Combien doit-il vendre une livre de mélange ?

Solution:

$\$0.45 \times 61 = \27.45

$\$0.35 \times 34 = 11.90$

$\$0.52 \times 18 = 9.36$

113 livres = 48.71

$$48.71 \times 0.06 = \$2.9226, \text{ le gain.}$$

$$48.71 + \$2.92 = \$51.63, \text{ le prix de vente de 113 livres.}$$

$$\$51.63 \div 113 = \$0.457, \text{ le prix de vente d'une livre. } \textit{Rép.}$$

6. Un voiturier ayant transporté 48 sacs de 275 livres chacun a touché \$8.40; une deuxième fois, il transporte dans sa journée des sacs de 308 livres et touche \$11.76. Combien a-t-il transporté de sacs?

Solution:

$$48 \text{ sacs de 275 livres rapportent } \$ 8.40$$

$$? \text{ sacs de 308 livres rapportent } 11.76$$

$$48 \times 275 \times 11.76$$

$$\frac{\quad}{? \quad 308 \times 8.40} = 60 \text{ sacs. } \textit{Rép.}$$

$$? \quad 308 \times 8.40$$

7. On avait acheté du calicot à raison de \$4.80 les 15 verges et on le revend \$6 les 16 verges. On gagne ainsi \$25. Quelle est la longueur de la pièce?

Solution:

$$15 \text{ verges coûtent } \$4.80$$

$$16 \text{ verges coûtent } ?$$

$$\$4.80 \times 16$$

$$\frac{\quad}{? \quad 15} = \$0.32 \times 16 = \$5.12, \text{ le coût de 16 verges.}$$

$$? \quad 15$$

$$\$6 - \$5.12 = \$0.88 \text{ le gain sur 16 verges.}$$

$$16 \text{ verges donnent un gain de } \$0.88$$

$$? \text{ verges donnent un gain de } 25.00$$

$$16 \times 25$$

$$\frac{\quad}{0.88} = \frac{1 \ 0 \ 0}{0 \ . \ 2 \ 2} = 454 \frac{6}{11} \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

$$0.88$$

8. Les actions du canal de Suez sont au cours de \$1242 et ont rapporté \$34.26. Quel est leur taux réel?

$$\$34.26 \div 1242 = 0.02 \frac{1 \ 5 \ 7}{2 \ 0 \ 7} = 2 \frac{1 \ 5 \ 7}{2 \ 0 \ 7} \%. \textit{ Rép.}$$

9. Un rentier a placé les $\frac{5}{8}$ de son avoir à 4% et le reste à 6%. Il se fait ainsi un revenu annuel de \$2033. Établissez la fortune totale de ce rentier.

Solution: $\frac{5}{8}$ a 4% = $\frac{5}{8}$ de 4% sur le tout = $\frac{2 \ 0}{8} = 2.5\%$ sur le tout.

$$\frac{3}{8} - \frac{5}{8} = \frac{3}{8} \text{ à } 6\% = \frac{3}{8} \text{ de } 6\% \text{ sur le tout} = \frac{1 \ 8}{8} = 2.25\%, \text{ sur le tout.}$$

$$2.5\% + 2.25\% = 4.75\% \text{ sur le tout.}$$

$$\$2033 \div 0.0475 = \$42800. \textit{ Rép.}$$

Autre solution: Soit \$8 la fortune totale.

$$\frac{5}{8} \text{ de } 8 = \$5 \text{ à } 4\%.$$

$$\frac{3}{8} \text{ de } 8 = \$3 \text{ à } 6\%.$$

$$\begin{aligned} \$5 \times 0.04 &= \$0.20, \text{ le revenu des } \frac{5}{8}. \\ \$3 \times 0.06 &= \$0.18, \text{ le revenu de } \frac{3}{8}. \\ \$0.20 + \$0.18 &= \$0.38, \text{ le revenu des } \$8. \\ \$0.38 \div 8 &= \$0.0475, \text{ le revenu de } \$1. \\ \$2033 \div \$0.0475 &= \$42800. \text{ Rép.} \end{aligned}$$

ALGÈBRE

1. Il y a deux nombres de deux chiffres chacun; si on ajoute 3 au nombre formé en intervertissant l'ordre des chiffres du premier nombre on a le second. La somme des deux nombres est 58 et la différence entre le second et le 1er est 12. Quels sont les nombres.

Solution simple: Soient x le second nombre et y le premier.

$$x + y = 58 \dots\dots\dots (1)$$

$$x - y = 12 \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Ajoutant (2) à (1) on a: } 2x = 70 \dots\dots\dots (3)$$

$$\text{D'où } \dots\dots\dots x = \frac{70}{2} = 35. \text{ Rép.} \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Soustrayant (2) de (1) on a: } 2y = 46 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{D'où } y = \frac{46}{2} = 23. \text{ Rép.} \dots\dots\dots (6)$$

Autre solution: Soient x le chiffre des dizaines du 1er nombre et y le chiffre des unités; alors $10x + y$ le premier nombre,

Et $10y + x + 3$ le deuxième nombre.

$$10y + x + 3 + 10x + y = 58 \dots\dots\dots (1)$$

$$10y + x + 3 - 10x - y = 12 \dots\dots\dots (2)$$

Réduisant et transposant (1) et (2)

$$\text{On a: } 11y + 11x = 58 - 3 = 55 \dots\dots\dots (3)$$

$$9y - 9x = 12 - 3 = 9 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Divisant (3) par 11 et (4) par 9 on a: } y + x = 5 \dots\dots\dots (5)$$

$$y - x = 1 \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Ajoutant (6) à (5) on a: } 2y = 6 \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{D'où } y = \frac{6}{2} = 3 \dots\dots\dots (8)$$

$$\text{Soustrayant (6) de (5) on a: } 2x = 4 \dots\dots\dots (9)$$

$$\text{D'où } x = \frac{4}{2} = 2 \dots\dots\dots (10)$$

$$10x + y = 20 + 3 = 23, \text{ le premier nombre. Rép.}$$

$$10y + x + 3 = 30 + 2 + 3 = 35, \text{ le second nombre. Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Le toit d'une tour carré de 30 pieds de côté est une pyramide de 8 pieds de hauteur. Que coûtera la couverture de ce toit en plomb laminé à $\$0.16\frac{2}{3}$ le pied carré?

Solution: Il faut trouver l'apothème de la pyramide.

$$15^2 + 8^2 = 225 + 64 = 289, \text{ le carré de l'apothème.}$$

La racine carrée de $289 = 17$, l'apothème.

$$(30 \times 4 \times 17) \div 2 = 1020 \text{ pieds carrés, surface de la pyramide.}$$

$$\$0.16\frac{2}{3} \times 1020 = \$170. \text{ Rép.}$$

2. Autour d'un cercle de 35 pouces de rayon un fil d'acier est enroulé. Si le même fil est utilisé de manière à former le périmètre d'un carré, quel sera le côté du carré? (Le rapport de la circonférence au diamètre = $3\frac{1}{7}$)

Solution: $35 \times 2 \times 3\frac{1}{7} = 220$ pouces, la circonférence.

220 pouces le périmètre du carré.

$220 \div 4 = 55$ pouces, le côté du carré. *Rép.*

3. Les surfaces de deux sphères sont entre elles comme 25 à 4, trouvez le rapport de leurs volumes.

Les volumes de deux solides semblables sont entre eux comme les cubes de leurs *lignes* homologues. Ainsi les volumes de deux sphères sont entre eux comme les cubes de leurs rayons, de leurs diamètres, de leurs circonférences.

$25 \div 3.1416 = 7.986376$.

La racine carrée de 7.986376 = 2.826 diamètre de la grande sphère.

$4 \div 3.1416 = 1.273237$.

La racine carrée de 1.273237 = 1.128 diamètre de la petite sphère.

$2.826^3 \div 1.128^3 = 22.57 \div 1.44$. *Rép.*

$22.57 \div 1.44 = 15.673$. *Rép.*

Autre solution: La racine carrée de 25 = 5.

La racine carrée de 4 = 2.

$5^3 : 2^3 = 125 : 8$. *Rép.*

$125 \div 8 = 15.625$. *Rép.*

DES PROGRESSIONS ARITHMÉTIQUES

Exemple: $\div 4. 7. 10. 13. 16. 19.$ etc.....

Ou $\div 4. 4 + (1 \times 3). 4 + (2 \times 3). 4 + (3 \times 3), 4 + (4 \times 3), 4 + (5 \times 3),$ etc.....

On donne le nom de *progression* à une suite indéfinie de termes tels que le rapport qui existe entre deux termes *consécutifs* (*qui se suivent immédiatement*) est constamment le même dans toute la série.

Ce rapport s'appelle la *raison* de la progression, et celle-ci est une *progression arithmétique* si le rapport est une différence.

Ainsi le premier exemple est une *progression arithmétique* dont la raison est la différence 3.

En examinant le deuxième exemple on voit que c'est n'est rien autre chose que le premier exemple sous une autre forme, que c'est la décomposition ou l'analyse du premier exemple; on constate que le *1er terme* des deux progressions est 4; que le *2e terme* est 4 augmenté de *une fois* la différence; que le *3e terme* est 4 augmenté de *deux fois* la différence; que le *4e terme* est 4 augmenté de *trois fois* la différence; que le *5e terme* est 4 augmenté de *quatre fois* la différence; que le *6e terme* est 4 augmenté de *cinq fois* la différence; enfin qu'un *terme d'un rang quelconque* est 4 augmenté *d'autant de fois la différence qu'il y a de termes moins un*

Généralisons ce qui vient d'être démontré: représentons par a le 1er terme, par d la différence, par l un terme d'un rang quelconque et par n le nombre de termes ou encore le rang du terme l ; nous aurons:

$$\div a, b, c, e, f, g, \dots l.$$

$$\div a. (a + 1d). (a + 2d). (a + 3d). (a + 4d). (a + 5d) \dots (a + [n - 1]d.)$$

Le 1er terme est a dans les deux progressions; le 2e est $a + 1d$; le 3e est $a + 2d$; le 4e est $a + 3d$ et enfin l , le terme d'un rang quelconque ou le n ième terme est $a + (n - 1)d$.

$$\text{Ainsi la 1ère formule est } l = a + (n - 1)d \dots \dots \dots (1)$$

La 1ère formule permet de trouver l lorsque a , n et d sont données.

Exemple: Le 1er terme d'une progression arithmétique est 5, la différence est 2, quel est le 20e terme?

$$a = 5; d = 2; n = 20; \text{ il s'agit de trouver } l.$$

Remplaçons dans la formule les lettres par leurs valeurs.

$$l = 5 + (20 - 1) 2 = 5 + (19 \times 2) = 5 + 38 = 43. \text{ Rép.}$$

Transposons les termes de la 1ère formule:

$$a + (n - 1)d = l.$$

2e n , d et l étant données il s'agit de trouver a .

$$a = l - (n - 1)d = l - (dn - d) = l - dn + d = l + d - dn$$

Ex.: trouvez le 1er terme lorsque $n = 29$, $d = 4$ et $l = 115$.

Remplaçons les lettres par leurs valeurs:

$$a = 115 + 4 - (4 \times 29) = 119 - 116 = 3. \text{ Rép.}$$

Nous arrivons au même résultat en remplaçant les lettres de la 1ère formule par leurs valeurs:

$$a + (29 - 1) 4 = 115.$$

$$\text{D'où } a = 115 - (28 \times 4) = 115 - 112 = 3. \text{ Rép.}$$

3e.— a , n et l étant données il s'agit de trouver d .

$$a + (n - 1)d = l.$$

$$(n - 1)d = l - a.$$

$$l - a$$

$$d = \frac{\quad}{n - 1} \dots \dots \dots (3)$$

Ex.:—Trouvez d lorsque $a = 5$, $n = 21$, $l = 65$.

Remplaçons les lettres a , n et l par leurs valeurs:

$$d = \frac{65 - 5}{21 - 1} = \frac{60}{20} = 3. \text{ Rép.}$$

Nous arrivons au même résultat en remplaçant les lettres de la 1ère formule par leurs valeurs:

$$5 + (21 - 1)d = 65.$$

$$20d = 65 - 5 = 60.$$

$$\text{D'où } d = \frac{60}{20} = 3. \text{ Rép.}$$

4e.— a , d et l étant données il s'agit de trouver n

$$a + (n - 1)d = l.$$

$$(n - 1)d = l - a.$$

$$\begin{aligned}
 dn - d &= l - a. \\
 dn &= l - a + d. \\
 n &= \frac{l - a + d}{d} \dots\dots\dots (4)
 \end{aligned}$$

Ex.— Trouvez n lorsque $a = 6$, $d = 2$, $l = 154$.

Remplaçons les lettres par leurs valeurs.

$$n = \frac{154 - 6 + 2}{2} = \frac{150}{2} = 75. \text{ Rép.}$$

Nous arrivons au même résultat en remplaçant les lettres de la 1ère formule par leurs valeurs.

$$6 + (n - 1)2 = 154.$$

$$2n - 2 = 154 - 6.$$

$$2n = 154 - 6 + 2 = 150.$$

$$\text{D'où } n = \frac{150}{2} = 75.$$

De toutes ces formules la première est celle qu'il faut retenir parceque toutes les autres s'en déduisent.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'École

Nous donnons aujourd'hui, comme exercice de chant, quelques strophes de "L'affût", charmante poésie du comte Anatole de Ségur. Nous avons adapté ces strophes à un air qui est bien en harmonie avec la fraîcheur de la poésie.

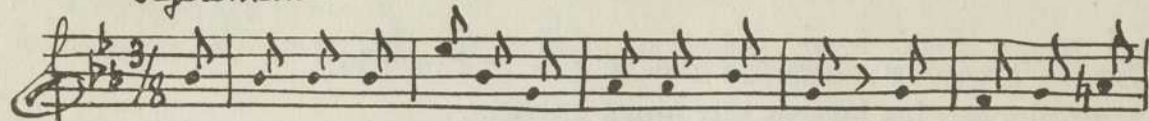
On ne répétera jamais trop que, pour bien rendre le chant, il faut comprendre ce que l'on dit en chantant. Il faut donc commencer par étudier le sens des paroles. C'est un drame à deux personnages: "le chasseur cruel" et le pauvre petit lapin. La mise en scène est pleine de fraîche poésie et le quatrième couplet nous rappelle, comme morale, la brièveté de la vie. Les expressions à expliquer sont surtout les suivantes: Dans le 1er couplet: *argente*, blanchit; *les confins*, les limites, le bord du ciel à l'horizon, (le jour commence à peine); *encor* écrit sans *e* final, ce qui est autorisé en poésie, soit pour la rime, soit pour la mesure.—Dans le 2e couplet: *le lapin qu'excite le frais matinal*, inversion pour *le lapin que le frais matinal excite* (que la fraîcheur du matin invite); *gîte*: demeure, logement; *sans penser à mal*: sans se douter qu'un danger le menace; *le sol endormi*, tranquille, où rien ne bouge.—Dans le 3e couplet: *L'arme meurtrière*, le fusil du chasseur; à *la jeune aurore il faisait la cour*, inversion pour *l'herbe où il faisait la cour, chaque jour, à la jeune aurore* (il présentait ses hommages, ses saluts à l'aurore comme à la reine de son séjour).—Dans le 4e couplet: il y a une inversion en commençant; il faut comprendre *nos destins s'accomplissent souvent ainsi*; *nos jours finissent pendant les festins*, la mort nous surprend au moment où nous ne pensons qu'à jouir de la vie; *sans laisser la trace même de ses pas*, sans faire une grande marque dans la mémoire de nos semblables.

Le chant est une mélodie très simple, facile à chanter avec goût si l'on s'inspire du sens des mots. Il faut chanter légèrement, avec un mouvement assez vif, comme l'indique la mesure à 3-8, c'est-à-dire à trois temps avec une *croche* comme unité de temps. Le chanteur doit s'imaginer qu'il voit le drame se dérouler, et qu'il le raconte aux auditeurs. Pour impressionner ceux qui l'écoutent, il faut évidemment qu'il soit impressionné lui-même.

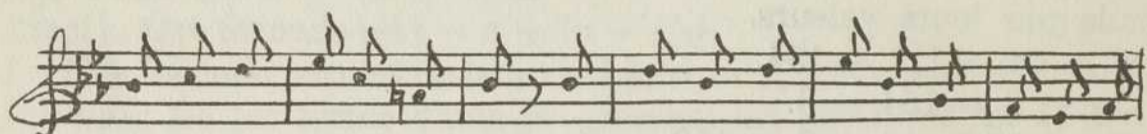
H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

S. affût.

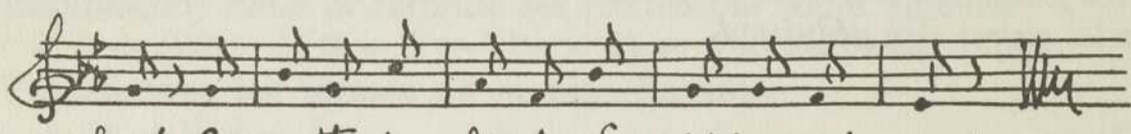
Séverement



-1. *S'aubé argente à peine Ses confins du ciel, qu'on voit dans la*



plaine *Se* chasseur cruel; du bois encor sombre Il gagne le



bord, Et guette dans l'ombre *Se* gibier qui sort.

— 2 —

— 3 —

— 4 —

Le lapin qu'excite
Le frais matinal
A quitté son gîte
Sans penser à mal:
Trottinant, il foule
Le sol endormi
Et du bois déboule
Près de l'ennemi...

L'arme meurtrière
Soudain retentit;
Elle couche à terre
Le pauvre petit;
Et son sang colore
L'herbe où chaque jour
A la jeune aurore
Il faisait la cour.

Ainsi s'accomplissent
Souvent nos destins,
Et nos jours finissent
Pendant les festins.
Brusquement on passe
De vie à trépas
Sans laisser la trace
Même de ses pas.

(Comte Anatole de Ségur.)

Science et croyance

NOS GRANDS MAÎTRES

Nos lecteurs liront avec intérêt et profit, le chapitre suivant, que nous reproduisons du livre admirable de Monseigneur Baunard: "Le Vieillard."

Notre génération à nous, celle qui depuis longtemps a dépassé la soixantaine, a pu connaître tous ou presque tous les grands maîtres et promoteurs du progrès scientifique au XIX^e siècle. C'est toute une dynastie qui se succède à la couronne sans interruption. Dynastie royale, car ces maîtres furent bien princes et rois dans cet empire des sciences exactes et naturelles qu'ils ont fondé ou agrandi; dynastie sacrée aussi, car ils en inclinaient religieusement le sceptre devant Dieu.

Voulez-vous bien, mon frère, que nous rappellions ensemble les traits de ces grandes figures, et les souvenirs de leur règne jusqu'à nos jours? Apparemment eux qui furent, sans conteste, les premiers dans la science, nous apprendront mieux que les autres où va la vie.

Comme il y eut anciennement les Pères de l'Église, nous avons eu de notre temps les Pères de la science. VOLTA marche à la tête de ce chœur.

Lorsque nous naquîmes, nous les octogénaires, Volta, italien de naissance, mais devenu sujet français sous l'Empire, membre de l'Institut de France, sénateur, etc., venait d'expirer, 1827. Son invention de la pile avait ouvert des horizons incommensurables aux recherches de la science comme aux destinées de l'humanité. Lorsqu'en 1894 la ville de Rome solennisa le centenaire de cette invention géniale, l'électricité qu'il avait su capter et domestiquer allumait ses soleils dans toutes les villes du monde et faisait se toucher tous les points de l'Univers.

François Arago nous a représenté le grand révélateur tel qu'il l'avait vu à Paris "avec ses cheveux blancs, son attitude droite, son front large sillonné par la méditation, ce regard où se peignait la pénétration de l'intelligence, dans la sérénité de l'âme".

Pour le replacer dans son milieu, je me l'imagine tel que la peinture nous l'a représenté, entouré de ses amis de la jeune Italie, entre ses appareils électriques d'un côté et de l'autre une Bible où se lit à la première page le *Fiat lux*. Et puis là, devant lui, son ami Silvio Pellico, celui qu'il nommait son fils, converti par lui, et échangeant avec lui cet entretien que le poète a chanté dans sa reconnaissance: "Dans ta vieillesse, ô Volta, la main de la Providence plaça sur ton chemin "un jeune homme égaré: "O vous, disais-je au vieillard, vous qui avez plongé plus avant que les "autres dans les secrets du Créateur, apprenez-moi les voies qui conduisent à la lumière." Et le vieillard me répondait: "Moi aussi, j'ai douté, moi aussi j'ai cherché. Le grand scandale de ma "jeunesse fut d'avoir vu les maîtres de ce temps-là s'armer de la science pour combattre la religion. Pour moi aujourd'hui, je ne vois que Dieu partout."

Plus explicite est sa profession de foi que voici. Il la fit solennelle et la voulut publique: "J'ai toujours tenu et je tiens pour unique, vraie et infaillible, notre sainte Religion catholique; et je remercie Dieu sans fin de m'avoir infusé cette foi surnaturelle. Je n'ai pas toutefois négligé les moyens de me confirmer dans ma croyance, et de dissiper tous les doutes, par la lecture de nombreux livres tant hostiles que favorables. Et c'est ainsi, qu'ayant connu les raisons pour et contre, j'en ai déduit des arguments qui la démontrent conforme à la raison humaine, et telle que tout esprit bien fait ne peut que l'embrasser et l'aimer. Puisse une telle protestation, que je désire être connue de tout le monde, car je ne rougis point de l'Évangile, porter partout ses fruits..." C'est dans ces sentiments que le grand homme mourut, à 82 ans, le 5 mars, 1827. (1)

Voici AMPÈRE maintenant. Il va survivre neuf années à Volta, qu'il dépassera en élévation de génie et de foi. Physicien, naturaliste, chimiste, astronome, mathématicien, écrivain, même poète, cet homme encyclopédique, tout absorbé dans les contemplations intérieures, n'avait pas eu son égal depuis Pascal, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance. Mais, s'il en connut un instant l'inquiétude souffrante, il en eut bientôt retrouvé la foi tranquille, ardente et tendre. C'est un mystique que cet humble et candide disciple de Celui qui s'est nommé "la lumière du monde". Son intelligence y demeure comme suspendue par un rayon, et son cœur par un aimant qui l'y tient irrésistiblement attaché.

Je l'admire, certes, autant qu'il m'est donné de le comprendre, dans les profondeurs scientifiques où l'électro-dynamisme et l'électro-magnétisme lui révèlent le secret de leurs lois et lui prophétisent les merveilles de leurs applications de l'avenir. Mais en même temps, en silence, je prête l'oreille au soliloque de ce mystique sublime, agenouillé devant le Maître adoré, qu'il appelle son céleste Ami.—"Que sont donc toutes ces sciences, écrit-il, tous ces raisonnements, toutes ces découvertes, et ces vastes conceptions que tout le monde admire? Seule, la vérité de Dieu demeure éternellement. Si tu t'en nourris, tu seras immortel comme elle. Travaille cependant et étudie, mais en esprit d'oraison. Étudie les sciences de ce monde, mais ne les regarde que d'un œil; que ton autre œil soit constamment fixé sur la Lumière éternelle. Écoute les savants, mais ne les écoute que d'une oreille; que l'autre soit toujours prête à recevoir les accents de ton Ami céleste. N'écris que d'une main; de l'autre, tiens-toi attaché au vêtement de Dieu, comme

(1) Voir le tableau très suggestif de Magaud dans la *Galerie historique du cercle catholique de Marseille*. Et notre ouvrage *Autour de l'histoire: Une visite chez Volta*, p. 200.—Silvio Pellico, *Ode d'Alexandra Volta*.

un enfant se tient attaché au vêtement de son père. . . . Que mon âme, à partir d'aujourd'hui, reste toujours unie à Dieu et à Jésus-Christ! Bénissez-moi, mon Dieu!"

Mathématiciens et géomètres parlent comme les physiciens et les astronomes. Augustin CAUCHY et Jean-Baptiste BIOT continuent la dynastie des rois chrétiens de la science, et ils gardent la couronne jusqu'à leur mort, 1857 et 1862.

C'est bien un roi de la science que ce CAUCHY duquel M. Renan lui-même a écrit, dans ses *Souvenirs de jeunesse*: "L'Académie possède encore à notre époque dans son sein un grand nombre "de croyants. Témoin M. Augustin Cauchy, dont les prodigieuses découvertes dans l'invisible, "de plus en plus confirmées depuis un demi-siècle qu'il est mort, ne cessent pas d'en enfanter "d'autres".

C'est bien le croyant en effet qui, en 1844, écrivait, adressait à tous les *Amis des Sciences*, cette énergique et nette profession de foi: "Je suis chrétien, c'est-à-dire que je crois à la divinité de Jésus-Christ, avec Tycho-Brahé, Copernic, Descartes, Newton, Fermat, Leibniz, Pascal, Grimaldi, Euler, Guldin, Boscovich, Gerdil, avec tous les grands astronomes, tous les grands physiciens, tous les grands géomètres des siècles passés. Je suis de plus catholique avec la plupart d'entre eux; et, si l'on m'en demandait la raison, on verrait que mes convictions sont le résultat, non de préjugés de naissance, mais d'un examen approfondi. On verrait comment se sont gravées à jamais dans mon esprit et dans mon cœur des vérités plus incontestables à mes yeux que le carré de l'hypothénuse ou le théorème de Marc Laurin".

Un jour du mois de mai 1857, nous apprîmes que Cauchy venait d'expirer, mettant en deuil la science, la foi et la charité. Sa dernière parole au prêtre qui l'assistait, avait été celle-ci: "M. le Curé, les hommes passent, les œuvres restent." Il avait fondé et il présidait celle des Écoles d'Orient. Un an avant sa mort ce zélateur de la vérité chrétienne avait eu la joie d'y ramener son plus grand disciple: ce disciple, son néophyte, était L'Hermite! (1) à suivre)

MGR BAUNARD

Réunion pédagogique

Les Frères de l'Instruction Chrétienne qui se trouvent dans la région de Montréal se sont réunis le 3 janvier dernier dans leur collège de St-Stanislas pour assister à des conférences pédagogiques.

Deux conférenciers ont traité devant leurs confrères les sujets suivants:

- 1° La formation de la volonté;
- 2° La méthode d'observation.

Le lendemain, ces mêmes conférences étaient répétées au collège de Grand'Mère, devant les Frères de la région de Québec et celle des Trois-Rivières.

Deux ou trois fois par an, les Frères de l'Instruction Chrétienne sont ainsi convoqués pour parler d'enseignement et d'éducation.

Pendant les vacances, ils sont répartis en différents groupes afin de se livrer pendant cinq semaines à l'étude de quelques spécialités.

Bureau central (erratum)

Archambault, M.-Jeanne, qui s'est présentée à Joliette en juin 1915, a obtenu le diplôme modèle français avec *distinction*.

C'est par erreur que le nom de Mlle Archambault a été omis dans la liste que nous avons publiée.

(1) *La Vie de Augustin Cauchy*, par M. Valson, doyen de la Faculté cathol. des Sciences, à Lyon.

“L'Almanach de la langue Française”

L'Almanach de la Langue française vient de paraître sur 144 pages de texte, avec illustrations.

Le texte comprend une série d'articles dont les titres et les signatures disent assez l'intérêt: *Notre Almanach*, Joseph Gauvreau; *La Ligue des Droits du français*, Pierre Homier; *La langue et le droit naturel*, Mgr L.-A. Pâquet; *La statistique canadienne-française*, Georges Pelletier; *Dormez, les aïeules*, Madeleine; *Mgr Langevin, apôtre de la langue française*, le R. P. Villeneuve, O.M.I.; *Le Ruisseau*, Adjudant Rivard; *La langue et la foi*, le R. P. Louis Lalande, S.J.; *L'article 133 et l'enseignement du français*, Henri Bourassa; *L'Œuvre du livre français*, J.-B. Lagacé; *La langue française et les écoles primaires*, l'abbé J.-O. Maurice; *Mgr Richard—ses trois grandes amours*, l'abbé F. Bourgeois; *Les avocats et le parler français*, Antonio Perrault; *L'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario*, Philippe Landry; *Un soir d'été* (conte du terroir), Père Ambroise; *Les clochers canadiens*, Albert Ferland; *Le français dans le commerce*, Léon Lorrain; *Le français et l'affichage*, l'abbé Étienne Blanchard; *Vain Supplice*, Albert Lozeau; *La jeunesse et le français*, Alfred Labelle; *Nos héros*, Omer Héroux; *Des textes de lois*: Anatole Vanier.

On y trouve, en outre, le texte et la traduction du fameux règlement XVII, l'allocution par Mgr Bruchési au Monument National, la belle lettre du cardinal Bégin, celle de l'Université Laval, le discours de M. Gouin et la motion Bullock, tous documents relatifs à la question bilingue.

Comme illustrations, l'Almanach donne les portraits de Mgr Langevin et de Mgr Richard, d'Acadie, trois photographies relatives à l'incident Desloges d'Ottawa, la photographie, avec signatures autographiées de Pie X et de Benoît XV, de la prière des petits Ontariens.

L'Almanach de la Langue française se vend 15 sous l'exemplaire chez les principaux libraires. On le trouvera au prix de \$1.50 la douzaine, \$10 le cent et \$75 le mille (plus les frais d'expédition) au Secrétariat général de la Ligue des Droits du Français, Bureau A, Monument National, rue Saint-Laurent, Montréal.

M. A.-B. Charbonneau

Le nouvel inspecteur pour le district de l'Assomption-Montcalm, dont nous avons annoncé la nomination en janvier dernier, mérite une mention spéciale. Vingt années d'enseignement, à la suite d'un cours brillant à l'École normale Jacques-Cartier, vingt années d'études aussi, car M. Charbonneau est un studieux, avaient admirablement préparé le nouvel inspecteur d'écoles aux importantes fonctions que le gouvernement vient de lui confier. Naguère collaborateur de *L'Enseignement Primaire*, secrétaire de l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal depuis 1902, l'un des conférenciers du Congrès de la Langue française à Québec en 1912, conférencier de plusieurs congrès pédagogiques. M. Charbonneau s'est distingué à ces différents postes.

Contrairement à beaucoup de ses confrères, il ne s'est pas contenté de ses études primaires, mais chercha dans l'étude un complément de culture intellectuelle qui lui sera d'un grand secours dans l'accomplissement de ses nouveaux et importants devoirs. En 1900, quand le cours de littérature s'ouvrit à l'Université Laval, M. Charbonneau fut l'un des premiers à s'inscrire. Il suivit ces cours pendant quatre années, et fut premier lauréat en 1903 et diplômé en 1904.

Nous souhaitons à M. Charbonneau une longue et fructueuse carrière, pendant laquelle, nous en avons la conviction, il saura, grâce à son expérience, à ses connaissances et à son zèle faire beaucoup de bien dans le district qui lui est confié et honorer ainsi et sa profession et la cause de l'Instruction publique.

Nouvel inspecteur d'écoles

Par un arrêté en date du 5 janvier 1916, M. J.-Alexis Bouchard, instituteur à la Baie-St-Paul, a été nommé inspecteur d'écoles pour le comté de Gaspé en remplacement de M. l'inspecteur Normand, qui a été transféré au district de M. Molleur, décédé.

M. Bouchard est un instituteur de plusieurs années d'expérience, qui accomplira sa tâche avec succès, nous en avons la conviction. Nos meilleurs vœux et nos plus cordiales félicitations.

L'honorable M. de LaBruère

L'honorable M. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, assez gravement malade depuis le commencement de janvier, va un peu mieux. A la date où nous écrivons (25 janvier) le distingué malade, qui a été frappé de paralysie durant son séjour à Saint-Hyacinthe, chez l'une de ses filles, Madame Lussier, peut s'asseoir et causer avec les membres de la famille.

Nous formons les vœux les plus ardents pour que le vénéré chef du département de l'Instruction publique, recouvre au plus tôt la santé.

Les congrès de commissaires d'écoles

Le discours du Trône, lu par son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, le 11 janvier dernier, lors de l'ouverture de la session actuellement en cours à Québec, fait mention des congrès de commissaires d'écoles, de l'augmentation des traitements des institutrices et de la création d'une nouvelle école normale à Sherbrooke. Parlant des congrès, le Lieutenant-Gouverneur a dit: "J'attire aussi votre attention sur le succès qu'ont remporté les congrès tenus, depuis quelque temps, par nos commissaires d'écoles".

Feu M. C. Bouchard

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Célestin Bouchard, ancien inspecteur d'écoles, décédé à Montmagny, le 10 de janvier dernier, à l'âge de 73 ans. En 1881, M. Bouchard remplaça temporairement M. l'inspecteur Tanguay, père. En 1882 il fut définitivement nommé inspecteur pour les comtés de Kamouraska et Témiscouata. En 1887, il fut transféré au district Montmagny-Bellechasse, et fut inspecteur de ce district jusqu'en 1907, alors qu'il prit sa retraite et fut remplacé par M. L.-P. Goulet.

M. Bouchard, au cours de sa longue carrière d'inspecteur, a rendu de précieux services à la cause de l'Instruction publique.

L'Enseignement Primaire offre à sa famille l'expression de sa plus cordiale sympathie.

Bibliographie

Notice sur les écoles administrées par la Commission scolaire des Ecoles catholiques de Montréal.—Montréal 1915. Très intéressant volume de 125 pages ornées d'une reproduction photographique de chacune des écoles qui sont sous le contrôle de la Commission scolaire catholique de Montréal.

Ste-Cécile et la Musique.—Jolie brochure renfermant le discours prononcé à Notre-Dame de Montréal, le 21 novembre 1915, par M. l'abbé J.-N. Dupuis.

L'Art ornemental—Principes et Histoire.—Par un Frère des Écoles chrétiennes, Montréal, 1916. "Ouvrage, dit l'auteur, destiné aux élèves des collèges, des couvents, aux professeurs de dessin, aux étudiants en architecture, en sculpture d'ornement et en peinture décorative, aux industriels et à tous les amateurs d'art". C'est le développement d'un opuscule portant le même titre. C'est un magnifique album de 225 pages admirablement écrites et illustrées avec un soin qui fait honneur et à l'auteur et aux éditeurs. *L'Art Ornemental* est destiné à vulgariser certaines connaissances pratiques sur les arts, à compléter la formation artistique des professeurs de dessin, et aussi à donner à tous les éducateurs la connaissance de l'art, "une grande science, un doux savoir".

L'auteur dit avec beaucoup de raison "que l'étude des arts du dessin fait aujourd'hui le charme des esprits cultivés" et que "la faculté de pouvoir apprécier les travaux d'art, de découvrir le côté esthétique des choses, de pouvoir crayonner le croquis d'une œuvre qu'on admire, devient comme la musique, la poésie et l'éloquence, une source de plaisirs innombrables".

Ajoutons qu'une connaissance sommaire mais sûre des arts du dessin est d'un grand secours aux professeurs ou aux instituteurs qui, dans l'occasion, sauront intéresser les élèves tout en formant leur goût.

Nous félicitons chaleureusement le cher Frère Martinus pour le beau travail qu'il vient de publier. Son livre admirable nous rappelle tout le bonheur que nous avons éprouvé au cours de la préparation d'une étude que nous publiâmes dans *l'Enseignement Primaire* de 1897-98(1).

"Dans les pages très imparfaites et élémentaires qui suivent", disions-nous dans la préface de *A travers les Beaux-Arts*, "nous nous proposons simplement d'éveiller dans l'âme des éducateurs de la jeunesse le sentiment du *Beau* et l'amour de l'Art."

C'est le même but que poursuit l'auteur de *L'Art ornemental*. Nous souhaitons que tous les éducateurs se procurent son beau livre, qui se vend 85 sous l'unité, ou \$9.00 la douzaine. Ajouter 14 sous pour envoi par poste.

S'adresser au Pensionnat Mont-Saint-Louis, 144 rue Lagachetière-Est, Montréal.

Sur le Front; Consignes de Guerre, par Mgr Tissier, Évêque de Châlons.—1 vol, In. 12. Prix 3 fr. 50. En vente à la librairie Garneau, Québec.

Sous ce titre, Mgr l'évêque de Châlons a réuni en volume les discours et allocutions qu'il avait prononcés dans diverses cathédrales pour combattre l'antipatriotisme et puis ceux que la guerre et l'invasion lui ont inspirés. D'où deux parties: *Avant*,—*Pendant*.

Avant, l'orateur faisait appel à "l'unité nationale". Aux ennemis de la religion il montrait ce que la religion a fait de notre nation au cours des siècles, et flétrissait le crime de ceux qui ont prétendu expulser Dieu de la France. Il voulait le retour à l'Évangile, qui a fait la France elle-même. En quels termes magnifiques, il montrait combien était belle notre patrie; "belle dans ses origines, belle dans son territoire, belle dans la continuité de sa croissance, dans la mission qu'elle avait reçue et où elle accomplissait les *Gestes de Dieu, Gesta Dei per Francos*".

C'est dire qu'en parlant ainsi, en célébrant tour à tour Louis IX, Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, et, plus près de nous, en rendant justice à l'élan de la nation de 1870, à l'héroïsme de soldats de Frœschwiller ou de Gravelotte, comme à ceux qui s'élançaient avec Sonis à l'attaque de Loigny, en glorifiant enfin l'Unité nationale, Mgr Tissier, combattait sans trêve "l'internationalisme insensé qui faisait une guerre si atroce à cette idée si française de la patrie. Il n'y a pas, disait-il, que les coups d'épée ennemis qui séparent, qui divisent et qui broient les peuples. Il y a aussi les façons antipatriotiques de concevoir l'histoire".

Un tel langage ne fut pas inutile et en faisant appel à l'union et à l'esprit de sacrifice de tous les Français nous voyons comment il y a été répondu: Les prêtres et tous ceux qui étaient en âge de porter les armes se sont "trouvés sur le Front", et combien d'entre eux déjà ont fait à la France le sacrifice de leur vie! Et pendant cette longue et douloureuse période, au milieu des actes généreux de l'évêque patriote, les allocutions vibrantes se succèdent: il nous suffit d'en dire le titre qui les feront revivre dans la mémoire de tous ceux, qui, soldats ou simples citoyens, les ont entendues, mais beaucoup les voudront relire: Soyons forts!—Aux prêtres-soldats.—Le prière des Enfants de France.—Pour nos églises.—Le rôle actuel des femmes.—Les gages de la victoire.—Honnêtes hommes! Bons soldats! Chrétiens fidèles.—Terre de France, Terre de Marie, Terre immortelle!—Gloire aux soldats!

Quand on ferme le livre, on a le ferme espoir qu'il sera suivi d'un autre qui célébrera la victoire finale. Il s'intitulera: *Après*. Et il indiquera aux chrétiens leurs nouveaux devoirs envers la France, après son relèvement, et comment, par quels sacrifices, par quels dévouements semblables à celui du soldat, par quelle union surtout devront être réparées tant de ruines.

(1) *A Travers les Beaux-Arts*, C.-J. Magnan. Mis en brochures en 1898—65 pages illustrées, grand format. Épuisé.

Pensée

Que notre vie soit pure comme un champ de neige où nos pas s'impriment sans laisser de souillure.

MME SWETCHINE

Bibliothèque pédagogique

"L'ART ORNEMENTAL".—par le Frère Martinus, des Écoles chrétiennes.—Recueil de 225 pages, abondamment illustré, contenant dans un ordre logique les principales connaissances qu'il convient d'avoir sur les *Principes et l'Histoire* de l'Ornement. Cet ouvrage s'adresse particulièrement à ceux qui ont à s'occuper de décoration pratique: maîtres de maison, industriels, étudiants en architecture, en peinture décorative, en sculpture d'ornement, etc. Il s'adresse aussi aux professeurs d'art ornemental qui y trouveront les notions utiles à la préparation de leurs leçons et de leurs conférences. Ajoutons que tout amateur du *beau* lui réservera bonne place dans sa bibliothèque.

CHS-A. LEFÈVRE.

En vente chez les Frères des Écoles chrétiennes, 44, rue Côté, Montréal. Prix: 85 sous l'exemplaire, plus 14 sous pour envoi par la poste.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRÊTÉS EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec)

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a érigé le panton Kensington, dans le comté d'Ottawa, en municipalité scolaire pour les protestants seulement sous le nom de "Kensington".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a érigé en municipalité scolaire distincte, tous les lots du canton Masson, dans le comté de Maskinongé, sous le nom de "Saint-Ignace du Lac".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 26 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire des Écureuils, dans le comté de Portneuf, tout le territoire compris dans les limites de la municipalité du village de Donnacona, telle qu'érigée par une proclamation du Lieutenant-Gouverneur en conseil, en date du 29 avril 1915, et a formé de ce territoire une municipalité scolaire distincte sous le nom de "Donnacona".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Sainte-Perpétue, dans le comté de l'Islet, les lots Nos 1 et 2 du rang "A" du canton Garneau et les lots Nos 1 et 2 du rang "A" du canton Lafontaine, et les a annexés à celle du Lac Noir, même comté.

Cette annexion a pris effet le 1er juillet, 1915.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a changé le nom de la municipalité scolaire de Saint-Omer, dans le comté de Lévis, en celui de Sainte-Hélène de Breakyville.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Adolphe de Dudswell, dans le comté de Wolfe, les lots Nos 22a, 22b, 22c, 23a, 23b, 23c du 3e rang du canton Dudswell et les a annexés à celle de Saint-Alphonse de Marbleton, même comté.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Pie, village, dans le comté de Bagot, les lots Nos 882 à 888 inclusivement du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pie et les a annexés à celle de Saint-Pie, paroisse.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 25 juin dernier, 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Témiscamingue-Nord, dans le comté de Témiscamingue, les lots Nos 10 à 55 du rang 1, 1 à 55 des rangs 11 et 111, les lots 45 à 55 des rangs IV, V et VI, inclus, du canton Nédélec, et a érigé tout ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Nédélec".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 26 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Sainte-Aurélie, dans le comté de Beauce, les lots Nos 61 à 73 du rang 10, et 11 à 23 du rang 11 du canton Metgermette, et les a annexés à celle de Saint-Louis-de-Gonzague, comté de Dorchester.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Shoolbred, dans le comté de Bonaventure, les lots Nos 10 à 14 inclus, plus 1a, 1b et 2 du cadastre officiel du canton Nouvelle et a annexé tout ce territoire à la municipalité de Nouvelle, même comté.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Thomas de Pierreville, dans le comté de Yamaska, les lots Nos 889 à 903 inclus et la partie qui n'est pas comprise dans les limites du village de Pierreville, des Nos 904, 905 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, et a annexé ce territoire à celle de Saint-Thomas-de-Pierreville, paroisse.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Chénier, dans le comté d'Arthabaska, le lot No 29 du 4e rang de Tingwick (Nos. du cadastre de Tingwick 416 et 417) et a annexé ce bien fonds à celle de Shipton, dans le comté de Richmond.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de l'Anse Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, les lots suivants, savoir:

1.—Rang 1er est Rivière Petit Saguenay, les Nos 3, 4, 6, 7, 12 à 17 inclus, 19, 20, 22, 24, 26 à 29 inclus;

2.—Rang I, Saguenay, les Nos 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12; rang 2, Saguenay, les Nos 4, 5, 10, 11, 12, 13, 15; No B;

3.—Rang nord, Nos 1, 2, 3, 6, 7, 8 et 19, et de former de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Petit Saguenay".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Weedon, dans le comté de Wolfe, tout le territoire compris dans les limites de la paroisse de Saint-Raymond-de-Pennafort, telle qu'érigée canoniquement par décret en date du 23 avril 1915, borné comme suit: au nord-est par le canton Stratford, au sud-est par le canton Lingwick, au sud-ouest par la ligne entre les lots Nos 13 et 14 sur la profondeur des rangs 1, 2 et 3 du canton Weedon et a érigé tout ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Fontainebleau".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché:

1. De la municipalité scolaire de Saint-Césaire, dans le comté de Rouville, tous les terrains portés aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Césaire, excepté la partie du lot No 478 située à l'ouest du ruisseau Soulanges, et les lots Nos 479 à 488 inclus, 595, 596 et 597 du même cadastre, mais qui font partie de la municipalité scolaire de Saint-Michel de Rougemont.

2. De la municipalité scolaire de Sainte-Brigide, comté d'Iberville, les lots Nos 217 à 241 inclus des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Brigide, et a formé de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte sous le nom de Saint-Césaire, paroisse, l'autre partie de la municipalité scolaire de Saint-Césaire devant, à l'avenir, s'appeler Saint-Césaire, village.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché les lots suivants, savoir:

1. De la municipalité scolaire de Bolton-ouest, comté de Brome, les lots Nos 1 à 9 inclus, des rangs I, II, III et IV du canton de Bolton, les Nos 10 à 16 inclus, des rangs III et IV, même canton;

2. De la municipalité scolaire de Bolton est, même comté, les lots Nos 1 à 16 inclus, des rangs V et VI, même canton; la demie ouest des lots Nos 3 à 7 inclus du rang VII, même canton, les lots Nos 8 à 16 inclus, du rang VII, les lots Nos 17 à 28 inclus, des rangs VI et VII, même canton, 17 à 28 inclus, des rangs VI et VII, même canton; les lots Nos 11 à 16 du rang IV, même canton.

3. De la municipalité scolaire de Saint-Edouard-de-Knowlton, même comté, le lot No 17 des rangs III, IV, et V du canton Bolton;

4. De la municipalité scolaire de Stukely sud, comté de Shefford, les lots Nos 6 à 10 inclus, des rangs I et II; les lots Nos 8 à 10 inclus, du rang III, même canton; les parties du lot No 11, dans les rangs I et IV, parties appartenant à Emery Ménard, Hubert Caron et François Larouche, même canton;

5. De la municipalité scolaire de Sainte-Anne de Stukely, même comté, les lots Nos 6 et 7 du rang III, ainsi que les lots Nos 271 et 272 du canton de Stukely, et de former de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte pour les catholiques seulement, sous le nom de Saint-Étienne de Bolton.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Barnabé, de Saint-Elie de Caxton, comté de Saint-Maurice, de Saint-Paulin et de Hunterstown, dans le comté de Maskinongé, tout le territoire de ces dites municipalités scolaires compris dans les limites de la paroisse civile de Notre-Dame des Neiges, tel qu'érigé par proclamation insérée dans la *Gazette Officielle* du 3 novembre 1914, et a érigé cette dite paroisse de Notre-Dame des Neiges en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Notre-Dame des Neiges".

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Michel-de-Rougemont, dans le comté de Rouville, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont, savoir:

Nos 499 à 524 et 561 à 581 et a formé de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte, sous le nom de Saint-Michel de Rougemont, village, l'autre partie de la municipalité scolaire devant être désignée sous le nom de Saint-Michel de Rougemont, paroisse.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 29 juin 1915, a divisé la municipalité scolaire du canton Loranger, comté de Labelle, en deux municipalités scolaires distinctes, savoir:

1. La municipalité scolaire du canton Loranger, devant comprendre, à l'avenir, tout le territoire inclus dans la municipalité rurale du village de Nomingue, telle qu'érigée par proclamation insérée dans *La Gazette Officielle* de Québec, du 17 septembre 1904.

2. L'autre partie devant former une municipalité scolaire distincte sous le nom de Canton Loranger.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil par arrêté en date du 29 juin 1915, a érigé en municipalité scolaire distincte sous le nom de Honfleur, tout le territoire compris dans les limites de la paroisse de Honfleur, dans le comté de Bellechasse, telle qu'érigée par 5 Geo. V, ch. III, en y ajoutant le lot No 51 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Claire, lequel lot sera détaché de la municipalité scolaire de Saint-Lazare. Le territoire ci-haut mentionné sera formé au point de vue scolaire de parties des municipalités scolaires de Saint-Gervais, de Saint-Lazare, Saint-Anselme et de Sainte-Claire.

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil par arrêté en date du 29 juin, 1915, a érigé en municipalité scolaire distincte, sous le nom de Rivière Croche, dans le comté de Champlain, les lots Nos 1 à 100 des rangs est et ouest du canton Langelier. Ces lots n'appartiennent à aucune municipalité scolaire.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*L'Enseignement
Primaire*

Page(s) blanche(s)